mairie

le Vigen

information

printemps-été 2010

ZOOM

À lire en page 10

DEUX MÉDAILLES AGRICOLES : l'une pour Jacky DECONCHAT et l'autre pour Caillou...

Jeanne Marie LEYBROS
Maire du Vigen

Il fait bon vivre au Vigen !

Le budget 2010 de la commune a été proposé et voté par le conseil municipal de mars. De même que les années précédentes vous trouverez dans ce numéro une analyse complète des deux budgets, fonctionnement et investissement, réalisée par Virginie Reigue-Laurent, vice-présidente des finances.

www.le-vigen.fr

Le site internet est ouvert à la consultation !

L' accueil du site : les annonces d'actualités et de manifestations.

Les sept rubriques (Mairie, Découvrir, Services, Vie locale, Vie économique, Tourisme, Contacts) ne sont pas encore toutes développées ; certaines ne le sont que partiellement. Nous avons cependant estimé que le site mettait déjà à disposition suffisamment d'informations pour que son ouverture soit justifiée. Progressivement, les rubriques en attente seront ouvertes et les rubriques partielles seront complétées.

Nous avons conscience que ce qui est fait est incomplet ou doit être amélioré. Toutes les remarques, observations, suggestions sont donc les bienvenues. À cette fin une boîte mail est ouverte et est destinée à recevoir tout ce qui concerne le site : site.mairie-le-vigen@orange.fr.

Si malgré tout le soin que nous avons apporté à la vérification des informations publiées, l'une d'elles se trouvait erronée ou incomplète, nous vous remercions de nous en informer sur la boite mail. Nous rectifierons dans les meilleurs délais.

Le site est ouvert à toutes les associations qui œuvrent sur la commune. Une page est ouverte à chacune de celles qui le demandent. Elles peuvent y faire figurer les informations (textes, documents, photos) utiles à leur communication. Les demandes sont à faire sur la boîte mail. Elles sont traitées en priorité. La boîte peut être également utilisée pour les messages concernant le journal municipal.

OURS

Le Vigen Information
printemps-été 2010

Mairie du Vigen
05 55 00 51 17
place Adrien Delor - 87110 Le Vigen.

Directrice de la publication
Mme Jeanne Marie LEYBROS
maire de la commune du Vigen
Rédaction | l'équipe du conseil municipal

Conception graphique | Moshi.Moshi
09 79 29 40 41 et www.moshimoshi.fr
Impression | l'Atelier Graphique
05 55 50 68 22 et www.ateliergraphique.fr
Impression sur papier certifié PEFC

Photo de couverture :
Les chineurs lors de la foire artisanale du 1er mai 2010 au Vigen (DR)

Conscients des difficultés financières, liées à la crise économique et afin de préserver les conditions de vie de nos concitoyens, nous avons décidé une augmentation raisonnée des taxes communales (environ 3 %).
Ceci doit nous permettre de faire face à nos projets et envisager une évolution indispensable de nos investissements. Il s'agit essentiellement des infrastructures qui s'avèrent insuffisantes. Je veux parler du groupe scolaire (écoles, restauration et garderie scolaire) et de l'aménagement du bourg : logements sociaux, commerces, informatisation et aménagement intérieur de la bibliothèque, mise à disposition de salles pour les associations.

Notre action doit rendre notre commune plus attractive et accueillante certes mais doit aussi maintenir la qualité de vie qui y règne tout en l'équipant de moyens modernes indispensables à son évolution et à celle de ses habitants.

Nous ne pouvons atteindre ces objectifs qu'avec la participation de notre personnel communal, c'est pour cette raison que dans ce numéro vous trouverez une présentation des agents de la voirie, il en sera de même au cours des prochains bulletins municipaux, vous pourrez ainsi mieux connaître les personnes et leurs différentes activités et responsabilités au sein de la commune.

J'évoque un peu plus haut l'aménagement de la bibliothèque, elle est maintenant équipée pour permettre d'accueillir diverses expositions. Je souhaite très fortement que ce lieu soit utilisé à l'envi pour toutes les expressions qu'elles soient artistiques, culturelles ou autres…

L'Avant Projet Définitif de notre restaurant scolaire étant maintenant terminé, nous allons rentrer successivement dans les phases marchés et travaux, l'ouverture étant prévue en septembre 2011.

Cette avancée va également nous permettre de nous consacrer à l'aménagement du bourg et à inclure dans cet aménagement la construction de logements sociaux. Comme chacun le sait notre commune est sous équipée en matière de logements. Nous aimerions pourtant pouvoir répondre aux demandes de personnes qui souhaitent venir vivre au Vigen ou continuer à y vivre.

La venue tardive du printemps après cet hiver rigoureux nous permet d'apprécier tout particulièrement le soleil et… les fleurs. Je profite de cette occasion pour féliciter les habitants du bourg et des villages qui apportent leur note colorée pour le plus grand plaisir de tous et l'embellissement de notre patrimoine !

Je vous souhaite à tous d'excellentes vacances d'été.

Jeanne Marie LEYBROS

SOMMAIRE

PAGES 2-3
- Zooms
- Il fait bon vivre au Vigen !

VIE DE LA COMMUNE / p.4
- Budget 2010 / p.5
- Agents de la voirie / p.6
- Haïti / p.6
- Défibrillateurs / p.7
- Brèves / p.8-11

LES P'TITS LOUPS / p.12-17
- Les pages des Écoliers

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION / p.18
- Télobus / p.19
- Transports scolaires / p.19

ASSOCIATIONS / p. 20
- Interview JC Lenormand / p.21
- CLVB / p. 22
- Renaissance / p.22
- Anciens combattants / p.23
- Les Galoupiots / p.23
- Briance Loisirs / p.24
- Foyers des Aînés / p.24
- AICA / p.24
- Comité des Fêtes / p. 24
- Foire du 1er mai / p.25

REPORTAGES / p. 26
- Équicenter / p.27
- Équi'cuir / p.28
- Commerçants / p.28-31
- Paul Pénicaud / p.31

CARNET / p. 32
- Mémento / p.33
- État civil & Agenda / p.34
- Diaporama / p.35

Foyer des aînés

L'appel lancé en page 24 a été entendu avant même que ne paraisse ce journal. Le foyer va sans doute changer de nom mais poursuivre sa route avec un nouveau concept.
Autour de Monique Mercier, sa nouvelle présidente, un bureau est constitué qui rassemble déjà Josiane et Christian Bayeron, Colette Blondel, Yves Brégeras, Michèle Coussy, Jacqueline Darfeuille, Yves Deconchat, Danielle Denis, Andrée Laplaud, Annette Pauliat. Les anciens adhérents ainsi que de nouveaux se joindront à eux.
Une A.G. devrait se tenir le mardi 24 août à 14 h 30, mais plus d'informations seront communiquées par la presse.

Don du sang

La dernière collecte a eu lieu à la salle polyvalente du Vigen le 12 avril 2010. 26 personnes se sont présentées, 23 ont été prélevées, dont un nouveau donneur.
Les besoins en poches de sang sont toujours plus nombreux, un grand merci à tous les donneurs d'avoir pris un peu de leur temps pour accomplir cet acte simple et généreux.
La prochaine collecte aura lieu le JEUDI 12 AOÛT de 16 h à 19 h à la salle polyvalente du Vigen.

1,2,3, prêts ? Feu, tondez !

Avec le printemps et les travaux de jardinage il nous incombe de rappeler quelques règles de bon voisinage : il est recommandé de ne pas tondre trop tôt le matin ou trop tard le soir, ainsi qu'entre midi et quatorze heures... évitons également le dimanche !

Quant aux feux, ils sont tout simplement interdits de mars à septembre sauf autorisation spéciale délivrée par le maire.

Fossés et Talus

Nous rappelons aux riverains qu'il est rigoureusement interdit d'employer des désherbants pour traiter les fossés et talus qui longent les voies publiques.

Cette pratique a pour effet d'affaiblir la voie et d'y provoquer des désordres. Les contrevenants s'exposent à des amendes importantes.

Vie de la Commune

Caillou « Deconchat » à Paris

BUDGET 2010
LA POURSUITE DES INVESTISSEMENTS

Avec le printemps et les cerisiers en fleur, revient l'exercice délicat de l'élaboration du budget municipal.

La commune du Vigen établit deux budgets principaux :
- le budget de fonctionnement qui comprend les dépenses et les recettes courantes,
- le budget d'investissement qui est essentiellement composé des projets immobiliers à long terme.

La commune participe également aux budgets :
- du Centre Communal d'action Sociale (CCAS),
- du Syndicat Intercommunal Pour l'Enfance (SIPE)
- du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) Solignac - Le Vigen.

Au préalable, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le compte administratif 2009 qui reflète les dépenses et les recettes réelles de l'exercice écoulé ainsi que les investissements réalisés et leur financement.
Le résultat de fonctionnement cumulé de 239 109 € a été affecté en réserve supplémentaire pour investissement pour 200 000 € et le solde de 39 109 € a été porté en reste sur excédent de fonctionnement à reporter.

À partir des bases saines 2009 et en fonction des décisions importantes votées au cours des derniers mois, la commission des finances a présenté le budget 2010 au conseil municipal du 29 mars 2010.
Après un débat constructif, le budget 2010 a été adopté.

Le budget primitif de fonctionnement présente un total de dépenses cumulées de 1 266 920 € après un virement de 88 772 € à la section d'investissement et des amortissements de 6 029 €.

Les dépenses réelles qui s'élèvent à 1 172 119 € sont constituées :
- des dépenses de fonctionnement général (286 750 €) tels que l'entretien des bâtiments, les frais d'électricité ou les frais de timbres à titre d'exemple,
- des frais de personnel (659 849 €). Ce poste constitue 56 % des dépenses réelles et reflète l'engagement de la commune dans les services de proximité à ses administrés.
- des autres charges de gestion courante (190 520 €) constituées entre autres des contributions au service incendie et des participations aux syndicats (SIPE et SIVOM)
- de la charge d'intérêts (34 800 €) sur les emprunts contractés les années antérieures.

Pour couvrir ces dépenses, les recettes de fonctionnement (1 227 811 €) proviennent à 61 % des taxes locales et 26 % des dotations de l'état et du département.

Nous avons pris la décision de faire évoluer les taxes de la manière suivante :
- hausse de 3 % de la taxe d'habitation et de la taxe foncière non bâtie
- hausse de 4 % de la taxe foncière.

Pour mémoire les taxes locales sont rappelées dans le tableau ci-dessous :

LE VIGEN	TAXE D'HABITATION	TAXE FONCIER BÂTI	TAXE FONCIER NON BÂTI
2007	10,67	11,84	44,36
2008	11,20	12,43	46,58
2009	11,54	12,86	47,98

Malgré cette hausse sensible notre commune demeure l'une des communes les plus attractives de la communauté d'agglomération de Limoges et le tableau ci-dessous rappelle les taux appliqués en 2009 dans les communes avoisinantes :

2009	TAXE D'HABITATION	TAXE FONCIER BÂTI	TAXE FONCIER NON BÂTI
LE VIGEN	10,67	11,84	44,36
SOLIGNAC	14,03	17,4	61,89
BOISSEUIL	13,84	16,97	61,22
CONDAT	13,67	19,08	90,19
FEYTIAT	11,41	15,04	76,23
LIMOGES	18,06	17,35	55,84

Notre budget 2010, n'est pas directement impacté par la réforme de la taxe professionnelle dans la mesure où à la création de la communauté d'Agglomération Limoges Métropole dont fait partie le Vigen, il avait été décidé de lui transférer cet impôt.

La hausse des taxes, mesurée en 2010, permet à la commune de poursuivre les investissements déjà engagés et d'initier de nouveaux projets au service de la collectivité.

En effet, le budget investissement de 2010 comprend :

- La construction du restaurant scolaire pour un montant avoisinant les 1,6 millions d'euros. Ce projet sera financé par les subventions de l'état et du Conseil général pour 450 000 € environ, par un prêt de l'ordre de 1 million d'euros (la commune est toujours en négociation pour obtenir les meilleures conditions possibles auprès des organismes financiers) et le solde par auto financement.

- La restauration extérieure de l'église qui devrait enfin débuter.

- Le démarrage d'une étude concernant l'aménagement du Bourg.

- Divers autres investissements destinés à améliorer le quotidien de tout un chacun par exemple une nouvelle tondeuse pour l'entretien des espaces verts ou un défibrilateur.

Les budgets 2010 reflètent ainsi l'engagement de la commune à améliorer les services rendus et embellir le cadre de vie.

Virginie REIGUE-LAURENT

Rencontre
avec les agents de la voirie

Cette équipe est composée de quatre personnes : Christian Hirat, Stéphane Boyer, Jean Paul Hégarat, et le petit dernier : Julien Duroux
Afin de vous faire mieux connaître les activités de ces agents nous leur avons demandé de nous décrire leur travail au quotidien.

De gauche à droite : Jean-Michel RINGAUD, Jean-Paul HEGARAT, Christian HIRAT, Julien DUROUX, Stéphane BOYER

Quelles sont vos tâches les plus importantes ?

Évidemment c'est l'entretien de la voirie communale, des bâtiments municipaux, l'entretien des espaces verts et le fleurissement du bourg. Pour l'entretien de la voirie nous effectuons le goudronnage, le fauchage, le curage des fossés, la signalisation. L'hiver s'il y a de la neige c'est le salage et le déneigement.
Pour les bâtiments municipaux il s'agit de travaux ponctuels d'entretien ou de réparations tels que peinture, plomberie, maçonnerie.
Nous nous occupons également de la préparation des cérémonies, par exemple le pavoisement de la commune pour des fêtes officielles, l'entretien du terrain de foot en collaboration avec nos collègues de Solignac, le nettoyage de la zone commerciale de Carrefour cette fois avec nos collègues de Boisseuil et le nettoyage du bourg en général tous les vendredis.

Votre travail est en effet très varié. Y a-t-il des domaines qui vous passionnent plus que d'autres ?

Tout est très intéressant. La diversité des domaines où nous intervenons fait que chacun de nous peut s'engager dans les activités où il se sent le plus compétent.

Vous travaillez en collaboration avec les services de l'agglomération de Limoges-Métropole. Comment vous organisez vous ?

Notre collaboration avec Limoges Métropole est excellente. Ses services possèdent des moyens techniques que nous n'avons pas et qui sont mis à disposition de la commune. De plus le personnel de l'Agglomération est qualifié et spécialisé dans des domaines très précis, ils nous apportent aide, soutien et conseil.

Il doit arriver très couramment qu'un habitant de la commune vous fasse part de travaux à effectuer, ou dans certains cas de son mécontentement. Comment vous gérez ces demandes et surtout y a-t-il une suite ?

Oui cela arrive souvent. Nous transmettons les demandes en mairie afin d'analyser les travaux, apporter une réponse et éventuellement de les planifier.

Comme tous les employés communaux vous travaillez en relation avec les élus. Comment organisez vous votre travail avec Jean-Michel Ringaud, qui est l'adjoint chargé de la voirie et avec Jeannette Leybros ?

Nous collaborons et nous parlons avec nos élus.
Nous avons des rencontres régulières à leur demande ou à la notre avec Jean-Michel ou Jeannette.
Notre activité doit être planifiée, mais bien sur la météo a une incidence directe sur notre activité et nous devons répondre aux réponses urgentes et imprévues.

Merci de votre participation

Haïti,
l'école pour tous

Au cours d'une réunion à la mairie le 2 avril dernier, l'association *Les Galoupiots* et les enfants des écoles ont remis à l'ACEM par le biais de son président, M. Lyn FRANÇOIS, un don et des messages à l'attention des enfants d'Haïti dont l'ACEM s'occupe.

Lyn FRANÇOIS est né à Jacmel en Haïti. Il a fait ses études primaires à l'école des frères de l'Instruction chrétienne à Jacmel et ses études secondaires au Centre Alcibiade Pommayrac, lycée français de Jacmel créé par Mme Philippe Roussillon. Il arrive à Limoges en 1991 pour y poursuivre des études. Celles-ci le mènent jusqu'à la thèse de doctorat en droit. Il est aujourd'hui Maître de conférences et vice doyen de la faculté de droit de Limoges. Souhaitant un retour vers Haïti de la chance dont il a bénéficié il crée en 1997, et préside depuis, l'association « Action Contre l'Enfance Maltraitée » (ACEM) dont le siège est à Limoges.

Haïti était l'un des pays les plus pauvres de la planète ; sa situation s'est aggravée depuis le séisme du 12 janvier. Seul 1 enfant sur 5 y est scolarisé ; près de 3 sur 4 sont mal nourris ; peu sont correctement soignés.

L'ACEM agit sur le triptyque : éducation, alimentation, santé. L'action de l'association qui s'inscrit dans la durée et la continuité, s'appuie sur des relais locaux de confiance. Sa gestion, entièrement bénévole, est rigoureuse et contrôlée. La totalité des sommes récoltées est dépensée au profit de son action.
Elle n'intervient que sur un secteur géographique précis : le Village des Orangers situé près de Jacmel (côte sud d'Haïti, à 40 kms environ à vol d'oiseau au sud-ouest de Port au Prince).

L'ACEM a aidé à la création et à la gestion de l'école primaire des Orangers qui accueille 300 enfants. Ceux-ci y sont scolarisés et reçoivent une collation pour beaucoup la seule de la journée.
Les professeurs sont pour la plupart bénévoles.
Grâce à ses partenariats l'ACEM est en train de construire une nouvelle école en dur et une cantine.
Elle souhaite porter le nombre des enfants scolarisés à 600 et rétribuer les professeurs à leur juste valeur.
Un projet de pharmacie communautaire est à l'étude car lors du séisme le manque de médicaments a crucialement fait défaut dans le village dont les blessés ou les sinistrés (environ 1200) ont été accueillis et au besoin soignés à l'école transformée pour la circonstance en hôpital de campagne.

L'association tire ses ressources :
- des cotisations et des dons,
- de la vente d'œuvres d'artistes Haïtiens,
- de subventions (Limoges, Isle, Panazol, Ambazac,..),
- de ses partenariats : Ambassade de France, Secours Populaire, Conseil Régional du Limousin (construction de l'école), Ville de Limoges (pharmacie communautaire).

Les particuliers peuvent aider l'ACEM par le versement d'une somme mensuelle, trimestrielle ou annuelle.
Par exemple, la modique somme de 8 € par mois, déductibles en très grande partie des impôts, permet de scolariser un enfant.

La production artistique haïtienne étant très abondante, l'ACEM se procure sur place des tableaux et des objets qu'elle expose et vend dans différentes manifestations : telle la réunion du 2 avril où la mairie a d'ailleurs acheté un tableau ou celles du 1er mai à la foire artisanale et du 2 mai lors des journées gourmandes du Jardin de Plaisance. Ces ventes permettent d'envoyer régulièrement de l'argent pour l'achat de nourriture pour la cantine.

Les partenariats peuvent être originaux : par exemple, le Jardin de Plaisance devrait sélectionner et fournir des graines adaptées aux conditions de culture locales et aider à la relance des productions sur place.

Sur un secteur limité, l'ACEM poursuit, sans tomber dans l'assistanat et avec des acteurs locaux, une action pragmatique, permanente et durable.

ACEM
28, rue de Lisbonne - 87100 LIMOGES CEDEX
05 55 77 29 35 • acemhaiti@yahoo.fr
http://acemhaiti87.canalblog.com

Acquisition de défibrillateurs cardiaques

Les communes du Vigen et de Solignac se sont équipées de 3 défibrillateurs cardiaques automatisés externes.

Ces appareils seront en accès libre et chacun pourrait être amené à les utiliser et à sauver une vie.
Un défibrillateur sera placé au stade de foot à Solignac. Les deux autres devraient être installés dans chaque mairie.
Dès qu'ils seront déterminés, les emplacements exacts de ces appareils seront indiqués sur le site internet de la commune (www.le-vigen.fr).
Trois soirées d'initiation au défibrillateur cardiaque et au massage cardiaque ont été organisées. Celle du mardi 30 mars s'est déroulée à la mairie du Vigen, salle du conseil municipal.

Aux proriétaires de chiens

Qu'elle soit minuscule, volumineuse, inodorante, ou copieusement étalée, une crotte de chien reste une crotte. Cette information ne vise pas à incriminer les propriétaires de chien mais à attirer leur attention sur le fait que ramasser... c'est aussi un besoin naturel !
Avec l'arrivée de la belle saison, cet acte de citoyenneté fera le bonheur des enfants et de tous les promeneurs qui souhaitent profiter du paysage de notre commune verte... sans devoir garder les yeux au sol !

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Le PLU, dont l'élaboration avait été décidée en 2003, a été refusé par les personnes publiques associées (SIEPAL, Chambre d'Agriculture, Bâtiments de France, DDE, etc.) tout début 2008.

C'est donc à partir de 2008, que des modifications substantielles ont été apportées en collaboration avec ces mêmes services, pour être soumis à l'enquête publique fin 2009.
Au cours de cette enquête publique, le commissaire enquêteur a reçu 145 personnes, et a rendu son avis.
Une ultime réunion s'est déroulée le 26 avril 2010 avec les personnes publiques associées.
L'approbation de ce document a été votée à l'unanimité par le Conseil Municipal lors de sa séance du 29 avril 2010. Il remplace dorénavant le Plan d'Occupation des Sols (POS).

Quelques chiffres :
- superficie de la Commune : 2 951 ha
- zones constructibles : 287,30 ha
- zones naturelles : 807,50 ha
- zones agricoles : 1 856,20 ha

Le Plan Local d'Urbanisme est marqué par de grandes orientations :
- créations de zones d'activités économiques et commerciales sur le secteur de l'Âge, à proximité de l'A20
- reprise du développement de la zone résidentielle de Puy Méry avec emplacements réservés pour de futurs voies et réseaux divers avec orientations d'aménagement.
- secteur du Reynou pour partie en site classé et protégé tout en permettant le développement futur
- mise en place d'une zone naturelle le long de la Briance afin de préserver ce site exceptionnel.

Ce PLU a donc pris en compte les particularités de notre commune pour favoriser le développement économique sans nuire au paysage.
Le caractère bocager plus particulièrement au Sud de la commune a été maintenu afin de ne pas entraver le développement des exploitations agricoles pérennes et ne pas hypothéquer les installations futures.
Les plans et règlement sont bien évidemment consultables en mairie.

Armand LAPLAUD

SIEPAL : Syndicat Intercommunal d'Etude et de Programmation de l'Agglomération de Limoges
DDE : Direction Départementale de l'Equipement

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Comme chaque année le 8 mai la commune a célébré la commémoration de l'armistice de 1945.

Cette année, à l'initiative du Ministre, un diplôme était, partout en France, décerné à chaque ancien combattant de la dernière guerre.

Au Vigen, Roger Brissaud, André Chambon, Constant Coudert, René Deconchat, Jean-Marie Faure et Guy Lacorre en étaient bénéficiaires et devaient le recevoir à l'occasion de la cérémonie du 8 mai. Pour des raisons de santé Roger Brissaud et René Deconchat ne purent malheureusement être présents.

Après la lecture de l'allocution du Ministre, Jeannette Leybros assistée de René Laplaud remit leur diplôme aux quatre anciens combattants présents. Tous, par de courts résumés de leurs parcours très divers d'il y a 70 ans, évoquèrent, particulièrement à l'attention des enfants des écoles, ces événements lointains mais si présents dans leur mémoire.

Les enfants des écoles terminèrent la cérémonie en chantant le « Nuit et Brouillard » de Jean Ferrat.

BIBLIOTHÈQUE LOUISE MICHEL

Informatisation

Les fidèles lecteurs, qui ont affronté les intempéries de l'hiver, ont pu constater, durant les mois de janvier et février, de nombreux aménagements apportés à la bibliothèque : installation d'un réseau de câblage, livraison de mobilier et de matériel informatique…
Tout était prêt pour recevoir au mois de mars le logiciel « Paprika », tant attendu pour transformer notre bibliothèque au charme désuet en un outil de travail moderne !
Paprika est arrivé le 11 mars…
Nos bibliothécaires ont bénéficié de trois jours de formation intense pour apprivoiser ce nouvel hôte, mais tout n'était pas résolu pour autant : il fallait enregistrer les 3700 ouvrages du fonds propre ! Or, Paprika est très curieux, il veut tout savoir sur chaque ouvrage : type de document, titre, auteur et note sur l'auteur, éditeur, date et lieu d'édition, nombre de pages, dimension du livre, origine (don ou achat), sans oublier, pour les romans étrangers, la langue, le titre original et le nom du traducteur… soit environ 300 heures de travail !
Anne-Marie et Marie-Paule ont attaqué ce travail avec ardeur et bonne humeur, tout en éliminant certains ouvrages devenus obsolètes.
Cependant, la mise en application effective de cet outil informatique auprès des lecteurs ne pourra avoir

lieu avant le mois de septembre…
Encore un peu de patience avant d'utiliser les très belles cartes à « code barres » qui seront remises à chaque lecteur !
Cependant, une bonne nouvelle, les deux ordinateurs mis à la disposition du public sont opérationnels. Chacun peut venir y effectuer des recherches ou des travaux en toute sécurité et confidentialité.

Projet de portage de livres à domicile

À l'initiative du CLIC Rives de Vienne, la bibliothèque du Vigen souhaiterait organiser un service gratuit de portage de livres à domicile pour les personnes ayant des difficultés à se rendre à la bibliothèque.
Un recensement du nombre de lecteurs susceptibles d'être intéressés est en cours. Cependant, ce service ne pourra fonctionner qu'avec la participation de bénévoles, désireux de partager leur passion de la lecture tout en se rendant utiles…
Les personnes qui disposent d'un peu de temps, et souhaitent créer des liens peuvent se faire connaître auprès de la bibliothèque pour assurer ce service.

Tél : 05 55 00 53 73
Mail : bibliotheque-le-vigen@orange.fr

Christine HERVY

À PROPOS DES ÉCOLES

Au mois de mars, le Conseil Municipal a voté le budget 2010 :

• Un montant de 36 € par élève et de 1500 € par école a été alloué pour l'achat de fournitures scolaires et de matériels divers.
• Les transports pour les activités extra-scolaires (patinoire, piscine, musée…) seront également en partie pris en charge par la municipalité, soit environ 1000 € par école.
• Une subvention exceptionnelle de 30 € par enfant a été attribuée à l'école de Puy Méry pour sa classe de découverte à Lathus.
• Des jeux pour l'extérieur et le remplacement du sol de l'aire de jeux sont prévus pour l'école du Bourg.

Pour le budget de 2011, il a été décidé de modifier la répartition et d'attribuer une somme par enfant et non plus par école pour que ce soit plus équitable. (Il y a environ 125 enfants au Bourg et 75 à Puy Méry).

La rentrée de 2011 va accueillir 34 petits de 3 ans en maternelle.

Ouf ! Nous rentrons dans la dernière ligne droite des problèmes d'exiguïté de nos locaux. Les travaux de terrassement du restaurant scolaire vont débuter cet été. Il est souvent difficile de respecter les dates car les délais administratifs sont très longs ; la phase des appels d'offres vient juste de se terminer. Mais l'architecte nous a promis l'ouverture pour septembre 2011 : croisons les doigts.

À Puy Mery Charlotte qui encadrait les CM1-CM2 pour l'étude surveillée a passé le relais à Nicolas pour terminer l'année.

Comme l'an passé, les CM2 seront récompensés pour leur passage en 6ème par la remise d'un cadeau.

La semaine scolaire repensée : nous sommes en cours de réflexion avec le corps enseignant de Puy Méry. Cette réorganisation ne modifierait en rien les horaires de l'école, de la cantine et des transports. Elle aurait simplement un intérêt pédagogique pour l'enfant et intègrerait l'aide personnalisée dans le temps scolaire comme le souhaite vivement l'Inspection Académique. Pour l'école du Bourg, aucune modification n'est envisagée pour l'instant par les enseignants.

Le transport scolaire : de bonnes nouvelles pour les collégiens de Ventadour. La Communauté d'Agglomération de Limoges met à disposition le car de Feytiat pour le pré-ramassage sur Leycuras-Le Coudert et Puy Méry. Le ramassage se fera côté droit en montant de Moissaguet jusqu'à Puy Méry.

Aire de jeux : devant le nombre grandissant d'enfants sur le secteur de Puy Méry-Le Coudert, un espace jeux-détente va être aménagé aux abords de la salle des fêtes de Puy Méry.
Un panneau de basket, un terrain de pétanque, un toboggan et des bancs seront installés prochainement.

Nous rappelons qu'il est interdit de pénétrer dans l'enceinte de l'école pour utiliser les installations sportives et que l'existant doit être respecté pour le bien être de tous.

Au bourg, les tout petits pourront profiter de 2 jeux à ressort devant la salle polyvalente

Comme chaque année l'année scolaire s'achèvera sur la note festive de la kermesse (18 juin).

Sylvie BAUDOU

RESTAURATION DE L'ÉGLISE

Depuis de nombreuses années, l'église St Mathurin du Vigen, à l'architecture remarquable du XIIe siècle, est promise à une rénovation intérieure importante…

Une étude préalable, concernant la restauration intérieure, la restauration du portail ouest et la révision de la couverture avait été demandée par la D.R.A.C et effectuée par M Philippe Villeneuve, architecte en chef des monuments historiques. Cette étude, remise à la commune début 2006, a révélé que la toiture, refaite il y a trente ans, n'avait pas résisté au temps et surtout au gel ! Il fallait donc assurer « le couvert » avant d'entreprendre les travaux d'intérieur… Ce projet, dont

la constitution du dossier a démarré il y a deux ans, va enfin voir le jour… Il concerne la restauration du portail ouest et la couverture. Le cabinet Villeneuve, mandaté pour constituer un dossier de maîtrise d'œuvre, a enfin remis ce document à la commune en mai 2010 ! L'appel d'offres a pu aussitôt être lancé afin d'obtenir des devis et choisir les entreprises qui travailleront sur ce chantier… Quatre lots sont à pourvoir : échafaudage-maçonnerie-pierres de taille, charpente-couverture, menuiseries bois, peinture murales.
Le S.P.S. (Sécurité et Protection de la Santé) a déjà été confié, depuis novembre 2009, à la société « Quali-consult Sécurité »

Les travaux devraient pouvoir démarrer dès le mois de septembre 2010.
Ce projet, d'un montant de 181 993,74€ HT est financé à 30% par le Conseil général, 50% par l'État, 20% restant à la charge de la commune (les subventions ne pouvant pas dépasser 80%)
Après la réalisation de ces travaux, nous pourrons enfin monter un dossier pour la restauration intérieure que mérite bien ce bel édifice !

Christine HERVY

RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

Une réunion publique d'information a eu lieu le mardi 4 mai 2010 à 20 h 30 à la salle polyvalente de la place de la Briance.

Le Maire a présenté les réalisations de la commune depuis le début de la mandature puis les projets en cours ; ceux qui seront achevés mais aussi ceux qui ne seront qu'engagés à la fin de la mandature. Des sujets, comme le créneau de dépassement de la 704, qui ne sont pas du ressort de la commune, mais qui auront un impact significatif sur le Vigen et ses habitants ont aussi été présentés.
Après ce fut aux habitants d'intervenir, comme c'est l'habitude dans ce genre de réunion. Ils étaient, on peut le regretter, peu nombreux, mais sous forme de questions ou de remarques ils abordèrent plus de 30 sujets sur lesquels le maire ou les conseillers apportèrent tous les éclaircissements possibles.

RECENSEMENT POPULATION

Sur la commune du Vigen, le recensement a eu lieu du 21 janvier au 20 février 2010.

Il faudra un certain temps pour que l'INSEE dépouille les enquêtes de toutes les communes et nous communique les résultats précis du Vigen.

Toutefois, au vu des premiers retours, il semblerait que la population de la commune ait dépassé les 2 200 habitants.

Ce serait une augmentation très significative par rapport au recensement précédent qui nous avait fait franchir la barre des 2 000 habitants.

UN VIGENOIS À L'HONNEUR

Malgré les difficultés subies actuellement par le monde agricole, notre commune était une nouvelle fois représentée au concours général agricole de Paris début mars.

Jacky DECONCHAT de la Grange, après avoir franchi les rigoureuses sélections, présentait Caillou, un magnifique taureau de deux ans au Salon du must national de l'élevage à la porte de Versailles.
Né sur la propriété, ce taureau de 1 100 kgs se classait troisième. Preuve une fois encore de la qualité du travail accompli par la famille DECONCHAT régulièrement présente à ce concours national depuis quatre générations.
La première plaque honorifique date en effet de… 1888. Ceci valait bien une distinction, d'autant qu'il s'agissait là de la dernière participation de cet éleveur avant sa retraite bien méritée.

Pour ce faire la médaille du mérite agricole lui fut remise au cours de ce salon.

Bravo et toutes nos félicitations.
Raymond BARDAUD

NOMS DES RUES

Où en sommes-nous avec la dénomination des rues et la numérotation des habitations ?

Dans le précédent bulletin nous indiquions que nous avions pris du retard dans l'attente d'une éventuelle harmonisation dans le cadre de la Communauté d'Agglomération.
Nous savons maintenant que cette harmonisation ne se fera malheureusement pas.
Par ailleurs notre projet initial ne couvrait pas la totalité de la commune, l'habitat dispersé et les très petits hameaux n'étaient pas pris en compte.
L'évolution à venir de la distribution postale nous oblige à revoir notre copie et à traiter la totalité de la commune.

Pour le bourg et les lotissements :
• Toutes les rues sont nommées (la plupart l'étaient déjà). L'emplacement des plaques manquantes ou à changer est déterminé.
• Les numéros ont été affectés aux habitations :
- Pour le bourg qui n'était pas numéroté tout est nouveau.
- Pour les lotissements des Farges, de Leycuras, du Ribardy et des hauts de Ligoure il y a très peu de changements (moins d'une dizaine au total).
- Pour les lotissements des Écoles, de la Résidence de Puy Méry, des Allées du Coudert, des Pradilles les changements sont importants. Les habitants (ou le lotisseur) y ont en fait adopté comme numérotation les numéros de lot. Ce système n'est pas compatible avec la numérotation traditionnelle ne serait-ce que pour des raisons de sécurité.

Pour les hameaux :
• Toutes les rues sont nommées (très peu l'étaient).
• La numérotation n'existe pas et reste à faire.
Pour l'habitat dispersé et les très petits hameaux qui n'étaient pas envisagés au départ tout est à faire.

Nous allons donc entreprendre la numérotation des hameaux et l'inventaire des voies et des habitations de l'habitat dispersé.
À la fin du troisième trimestre nous devrions être en mesure d'envoyer à tous les habitants les coordonnées postales précises de leur domicile.
Nous commencerons à poser les plaques de rues manquantes au dernier trimestre. À la même époque nous mettrons à la disposition de chaque foyer une plaque de numérotation.
Ces plaques seront fournies gratuitement mais leur pose restera, pour des raisons juridiques, à la diligence et à la charge des habitants.
L'ensemble de l'opération devrait être terminée à la fin de l'hiver prochain.

RD 704

Le Conseil général met à l'étude un projet d'aménagement de la RD 704 entre Limoges et St Yrieix. Il pourrait comprendre un créneau de dépassement entre la Baisse et le Petit Puy Mathieu.

Un arrêté préfectoral autorise les agents du Conseil général ainsi que les personnes missionnées par ladite collectivité, à pénétrer dans les parcelles de terrain privé de la commune en vue de procéder à des investigations (topographiques, environnementales…) pour faciliter l'engagement des études préalables.
Cet arrêté est consultable en mairie et sur les lieux de l'intervention.
Vous pouvez également le télécharger ainsi que la carte du secteur concerné depuis le site internet de la commune (www.le-vigen.fr) - Rubrique « Vie Locale » « Actualités » «Créneaux de dépassement sur la RD 704 ».

EXPOSITION ARTISTES LOCAUX

Quand l'heure du plaisir joue avec l'art.

Du 7 au 23 mai une exposition de peintures s'est tenue à la bibliothèque regroupant 3 artistes de la commune : Janine Bories, Jean Claude Borzeix, Monique Mercier. Ils y présentaient un quarantaine d'œuvres. Deux d'entre eux exposaient pour la première fois.

Janine BORIES était la seule à avoir déjà exposé en d'autres lieux ; elle faisait figure de « vétéran ».
Elle souligne d'ailleurs la difficulté, pour les amateurs passionnés, à trouver des salles pour exposer. Son goût pour la peinture est inné ; elle peint depuis toujours. Elle regrette que son père n'ait pas souhaité qu'elle poursuive dans cette voie et que son activité artistique fut longtemps réduite à être le dérivatif du métier qu'elle exerçait mais n'aimait pas. Elle s'est forgée sa technique toute seule. Elle peint, essentiellement à l'huile, des personnages, des expressions, des regards ; regards humains, regards de chats. Quand elle vend une toile elle perd un peu un enfant.

Jean-Claude BORZEIX en était à sa première exposition. En déplacement à l'étranger il n'avait pu assister au vernissage. Il peint également à l'huile. Il affectionne particulièrement les paysages d'Italie mais fonctionne aussi au « coup de cœur ». Les pigeons, la plage de Cabourg ou le Mont Gargan lui font sortir les pinceaux.

Monique MERCIER est une professionnelle du pinceau de longue date qui peint depuis peu. Elle a beaucoup pratiqué l'aquarelle dans le secteur de la porcelaine où elle réalisait des prototypes de services de table. Elle a voulu sortir de la minutie et du détail des décors pour jeter sur la toile les coups de cœur et *les choses qui parlent*. Elle s'est donc mise à l'huile. C'était sa première exposition mais elle sera immédiatement suivie d'une deuxième du 1er juin au 17 juillet au four des Casseaux.

La municipalité souhaite poursuivre cette expérience d'exposition d'artistes locaux dans le cadre de la bibliothèque. Tous ceux qui souhaitent exposer, quel que soit leur domaine - peinture, sculpture, photo, objets d'art ou d'artisanat - peuvent (et même doivent) prendre contact à la mairie ; ils seront les bienvenus.

Ceux qui n'ont pu venir voir l'exposition, et c'est bien dommage, peuvent pendant quelques temps retrouver sur le site internet de la mairie (www.le-vigen.fr) quelques photos, qui n'ont malheureusement pas le rendu des œuvres originales.

SIABB

Une réflexion sur le Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Berges de la Briance (SIABB) est actuellement en cours.

Ce syndicat, dont la commune est membre, a pour mission de conduire et de coordonner l'entretien des berges. Sa petite taille ne lui donne pas les moyens de son action. Des contacts sont en cours pour parvenir à l'intégration du SIABB dans une structure plus importante : le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne Moyenne (SABVM) qui dispose des moyens humains et techniques nécessaires. Nous en saurons plus d'ici la fin de l'année.

Logement à louer

Centre bourg du Vigen, appartement de 145 m², 3 chambres, 2 salles de bain, 1 séjour, 1 cuisine, chauffage gaz de ville, 1 place de parking réservée, proximité commerces. Prix : 650 € par mois (sans les charges)

Tél : 05 55 00 51 17
De 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (sauf week-end).

Les p'tits loups

Voici le point de vue, le "perçu", le "vécu", de nos élèves sur divers sujets.
Il nous ont remis ces textes qu'ils ont rédigés eux-mêmes et nous les transcrivons tels que nous les avons reçus sans aucune modification.

C'est encore loin l'Éverest ?

De nos envoyés spéciaux

à Lathus

En mars dernier les élèves de PUY-MERY ont effectué un séjour à Lathus en classe de découverte. Ils en ont rapporté des reportages sur des quantités de sujets.

LA BALADE NATURE

Le moniteur nous a expliqué à quoi servaient les haies. Le paysage du Poitou-Charente est le même que celui du Limousin on l'appelle : le bocage. Le bocage est une petite surface fermée par une haie. Nous devions chercher des feuilles de trois arbres différents.

Nous avons marché jusqu'à la "Lande". La Lande c'est une étendue de terre où croissent des genêts, de la bruyère, des ajoncs. Là-bas nous devions attraper des insectes, que nous devions ensuite dessiner.

Camille, Estelle, Bastien et Kévin - CM2

CALLIGRAPHIE

Nous avons pratiqué deux sortes de calligraphie : chinoise et médiévale. Nous avons commencé par la calligraphie chinoise.
Le matériel : pinceau en poils de chèvre ou de loup ou de lapin, encre de chine à base de résine et de fumée noire. Nous avons écrit les 8 traits de base.

Avec ses 8 traits de base, on peut écrire 50 000 mots. Nous avons fait quelques signes, puis nous avons réalisé notre marque-page et un signe sur une feuille de paille. Ensuite, nous l'avons collé sur une feuille rouge.

En calligraphie médiévale, nous nous sommes entrainés à faire des lettres en caroline. Le nom caroline vient de Charlemagne, qui au IXe siècle, a fait inventer par ses conseillers cette nouvelle façon d'écrire.

Notre matériel était de l'encre et une plume. À la fin nous avons écrit notre prénom sur du papier cartonné .

Mathieu, Laly, Alizée, Manon G. et Maïly.

LA CARRIOLE #1

Lundi après midi nous avons fait de la carriole. La carriole s'appelait Aurélie, les moniteurs Sane et Marie-Anne et le cheval Diane. Nous avons sorti la carriole Aurélie du hangar. La carriole était très vieille.
Nous sommes passés sur des chemins de terre. Dans des prés, nous avons vu un cochon et des poulains avec leurs mamans. Nous avons chanté dans la carriole. Quand nous sommes revenus, Diane était toute trempée. Nous avons poussé la carriole pour la ranger.
On s'est trop bien éclatés !!!!!!

Flavie, Paul, Nicolas et Bryan

***Les Rock'n Roll* - CE2**

LA CARRIOLE #2

On a fait de la carriole avec Renaud et Sarah. Notre cheval s'appelait Lutèce. Il avait des œillières pour ne pas avoir peur des voitures. Le cheval qui tire la calèche est un cheval de trait.
Nous avons vu des animaux : une truie, des moutons, quatre poulinières et leurs poulains.
C'était bien !

Léa, Pauline, Lucie et Océane

***Les sportifs de l'éclair* - CE2**

LE CIRQUE #1

Du 15 au 19 mars 2010, nous sommes allés à Lathus. Avec Jérôme nous avons fait du cirque !
Nous avons appris à marcher sur des boules, à faire du trapèze, à jouer les clowns et à marcher sur des fils de fer !
On a porté des copains.
Jérôme nous faisait beaucoup rire.
On s'est bien amusés !

Alexis, Simon, Elise et Corentin

***Les sportifs de l'éclair* - CE2**

LE CIRQUE #2

Nous avons fait du cirque dans une salle. Nous avons joué avec des assiettes, fait de l'équilibre, jonglé avec des balles, des foulards et des anneaux. Nous sommes montés sur un fil de fer et sur des boules. Nous avons fait une pyramide de clowns, des figures sur le grand trapèze. Le plus difficile était le bâton du diable, le diabolo et le rolla-rolla.
Les animateurs s'appelaient Sylvain et Jérôme. C'ÉTAIT GÉNIAL !

Luca, Etienne, Pauline P. et Manon

***Les Rock'n Roll* - CE2**

DÉVELOPEMENT DURABLE

Nous logions dans un bâtiment HQE dont le bardage et le toit sont en bois de châtaignier. Des panneaux solaires installés sur le toit chauffaient l'eau.

Quand il n'y a pas le soleil l'énergie utilisée est le bois sous formes de copeaux. Pour rentrer, il fallait une carte qui comportait une puce magnétique. Grâce à celle-ci, nous pouvions ouvrir et fermer les portes. Nous devions la mettre dans un boitier pour éteindre ou allummer la lumière. À 22 heures, les portes se fermaient automatiquement.
Certaines chambres étaient conçues pour les handicapés : douche sans rebord, table avec câle et petit lit.

Emilie, Rémi, Quentin, et Pacôme - CM2.

LA FERME PÉDAGOGIQUE ET LE CENTRE

Les matins, nous montions à la ferme pédagogique. C'était l'endroit où nous attendions les moniteurs. Il y avait des sculptures qui représentaient les salles d'activités. Dans la ferme, il y avait des tables où se regroupaient les enfants.
Le centre a deux établissements: l'ancien où se trouvaient le restaurant et les chambres de quatorze filles de CM1 et de CE2 et le nouveau bâtiment où dormaient tous les autres élèves de Puy-Méry.
Il y avait aussi des salles de classes pour travailler et un accueil très chaleureux.

Marine D., Mathilde R., Bastien L. et Smithson CM2

ORIENTATION NATURE

L'activité se situait à la ferme pédagogique du Peu.
Pour cette activité, nous avons eu besoin d'une carte et d'un questionnaire.
Le thème était "Le Développement Durable". Nous devions trouver des balises numérotées auxquelles étaient accrochées des questions sur la pollution, les économies d'énergie, le respect envers la nature et le recyclage.

Laure, Roxanne, Matéo et Constant - CM2

ORGANISATION DES GROUPES

Les soixante-dix-huit élèves ont été répartis en huit groupes, cinq groupes avec des parents accompagnateurs et trois autres groupes avec les enseignants. Chaque groupe avait un nom d'équipe.
Chaque jour, les groupes avaient des activités différentes. Le planning d'activités était prévu à l'avance.
Le plus souvent, il y avait des moniteurs différents pour chaque activité. Les élèves partaient le matin à neuf heures. Les élèves se réveillaient à sept heures et revenaient à midi pour manger. Les activités reprenaient à quatorze heures et nous les terminions à dix-sept heures.
À la fin des activités, les élèves se rassemblaient par chambrée et après tous les élèves allaient ensemble à la cantine.
Après le repas, les élèves se rassemblaient pour se rendre soit en classe soit dans les chambres.
Le coucher était à neuf heures.

Nathan, Mathilde D. et Myriam - CM2

LE PONEY #1

Mercredi et vendredi matin, *les sportifs de l'éclair*, accompagnés par M. Jeannot, sont allés au centre équestre de Lathus pour deux cours d'équitation. Mercredi nous avons eu comme animatrice Virginie et vendredi Charlotte. Nous avons fait des jeux : le béret, le loup, touche-touche, le slalom et le moulin. Nous avons appris qu'il ne fallait pas courir et qu'il ne fallait pas passer derrière les poneys. C'était trop génial !!!!!!

Mattéo, Louis, Adrien et Charline
***Les sportifs de l'éclair* - CE2**

LE PONEY #2

La classe de CE2 est partie à Lathus. Nous avons fait du poney. Nous les avons brossés avec l'étrille et le bouchon. Nous avons mis le tapis et la selle. Charlotte et Virginie ont enlevé les étriers et on a pris les rennes. Les poneys étaient mignons mais agaçants !

Colleen, Morgane, Pierre-Louis, Déborah et Thomas - *Les Rock'n Roll* - CE2

SPÉLÉOLOGIE

Pendant notre séjour, nous sommes allés en spéléologie à Lussac-les-Châteaux dans la grotte de Font-Serein. Comme matériel, nous avions un casque avec une lumière et des bottes.

Nous sommes descendus à l'aide d'une échelle pour aller dans la grotte. Nous avons vu une peinture préhistorique. À côté, il y avait un lac souterrain. Le lac souterrain a été creusé par la rivière il y a des millions d'années.

Les stalactites tombent du plafond vers le sol et les stalagmites montent vers le haut. Il y avait quatre salles : la salle du maquillage (recouverte d'argile), la salle du fossile, la salle du grand lac souterrain et la salle de l'étoile.

Mounia, Mathys, Samia, Clément et Théo.

LE VTT

Avant de faire le circuit dans les chemins chaque enfant s'est équipé d'un casque et d'un vélo. Chaque élève de CM2 a effectué un parcours d'apprentissage technique sous les consignes d'un moniteur : slaloms, réglage des freins, passage de vitesses, équillibre sur place, passage sous une barre. Ensuite nous avons découvert des chemins boueux et remplis de pierres, traversé des ruisseaux, passé des ponts, roulé sur la route, dans les bois et dans les sous-bois .
Quand nous sommes arrivés, nous avons lavé les vélos et nous les avons essuyés avec des chiffons usés. Le moniteur les a acrochés à des crochets.

Thomas, François, Lisa et Mathilde N. - CM2

TIR À L'ARC

Nous avons fait du tir à l'arc pendant une séance. Nous nous sommes équipés d'un arc, d'un carquois et de trois flèches. Nous avons appris à tenir l'arc et à viser la cible le mieux possible. Nous avons joué à quelques jeux : au jeu des couleurs, on devait tirer sur la couleur demandée par le moniteur. Puis au jeux des mots, on devait tirer sur des lettres pour composer des mots.

Le tir à l'arc, c'est très très bien parce qu'on a besoin de calme et de concentration.

Laura, Manon, Clavaud, Camille, Célia et Lisa-Marie.

ESCALADE

Avant de faire de l'escalade, nous nous sommes équipés d'un casque, d'un baudrier et de mousquetons. Nous avons fait de l'escalade au Roc d'Enfer, un rocher au bord de la Gartempe. Pour y aller, nous avons pris le bus puis nous avons marché le long de la rivière Gartempe. On a suivi «une Via Corda», un parcours sur le rocher à suivre le long d'une corde et nous avons fait de la tyrolienne, puis une descente et montée en rappel sur une paroi de 15 m.

L'escalade, nous avons trouvé que c'était bien.

Alexandre, Morgane, Noémie, Nolan et Thomas.

VOYAGE VERS LATHUS

Nous sommes partis du Vigen et nous sommes passés par Limoges, Nieul, Chamboret, Bellac et le Dorat.
Nous étions installés dans deux autocars ; nous étions nombreux, 87 personnes en tout. La Gartempe commence en ruisseau et grossit petit à petit. On a pris des routes étroites. Le trajet n'était pas long.
Pendant le trajet, nous avons vu le chemin de fer, traversé des villages, vu des animaux de la ferme...
Nous sommes arrivés à Lathus à 11 h 30 pour déjeuner avec notre pique-nique préparé. Puis, à 14 h, les activités ont commencé.

Alexis, Audray, Emma, Benjamin et Maxime.

LES VEILLÉES

Tous les soirs, les élèves se rendaient dans les salles de classe, Charente pour les CM2, Poitou pour les CM1 et la Voulzie pour les CE2 afin d'écrire le résumé de la journée. Les maîtres prenaient leurs portables et les élèves lisaient à à voix haute les résumés pour les parents.
Jeudi soir les CM2 ont fait des jeux différents : l'électricité, Roméo et Juliette, le téléphone arabe.
Nous nous sommes bien amusés surtout quand M. Clavault et Mme Vinches ont joué ensemble.

Steven, Céline et Tanise - CM2

Les CM2
rencontrent le Maire

Le 30 mars dernier les élèves de CM2 se sont rendus à la mairie pour y rencontrer le Maire et lui poser des questions qu'ils avaient préparées.

Dès le lendemain 1er avril, tant que c'était tout frais, ils couchaient sur le papier les réponses qu'ils avaient « entendues ». Elles ne sont pas toujours en accord parfait avec les réponses faites, surtout dans le domaine des chiffres, mais dans l'ensemble c'est plutôt bien.

VISITE CIVILE

Mardi 30 mars nous sommes allés à la mairie du VIGEN en bus. À la mairie, la photo du président de la république française est obligatoire. Le maire a un 1er adjoint qui le remplace quand il est trop occupé. À la mairie, il y a 19 conseillers municipaux : 4 adjoints, 14 conseillers plus le maire. Il y a 22 employés communaux. Si le ou la maire meurt il y a d'autres élections. Le maire a un mandat de 6 ans. Il y a un adjoint pour les écoles, un adjoint des associations et le 1er adjoint s'occupe de l'urbanisme. Le 19 mai 1958 le général de Gaulle est venu à la mairie. Le maire reçoit une indemnité. (Quentin)

ÉDUCATION CIVIQUE CHEZ MME LE MAIRE

Mme le Maire a une écharpe bleue, blanche, rouge avec des glands dorés. Celle des députés est rouge, blanche, bleue avec des glands argentés.
Le poste où la mairie dépense le plus est celui des employés municipaux. Il y a des conseillers pour savoir où nous pouvons placer des maisons et où on ne peut pas par exemple. Il y a 22 employés communaux. Dans toutes les Mairies il y a la photo du président de la république. Toute personne qui a plus de 18 ans peut se présenter aux élections municipales. (Laure THOURY)

Nous sommes allés à la mairie du Vigen rendre visite à Mme le Maire pour lui poser des questions. À notre question qui demandait pourquoi il y avait écrit Mairie-École sur le fronton de la mairie, Mme LEYBROS nous a expliqué que dans le passé, le bâtiment était partagé en deux : mairie et école. Madame le maire a eu 44.86 % des voix lors de son élection. Elle ne sait pas si elle va se représenter aux prochaines élections. (Constant)

MADAME LE MAIRE ET L'ÉDUCATION CIVIQUE

Dans une mairie, il y a obligatoirement la photo du Président de la République ainsi que la statue de Marianne (le symbole de la République Française). Madame le Maire a une écharpe qui comporte les couleurs du drapeau français. Si la couleur bleue est orientée vers le cou, c'est un maire qui s'exprime. Si la couleur rouge est dirigée vers le cou, c'est un député qui parle. Elle a un mandat de six ans. Son premier adjoint la remplace quand elle n'est pas disponible. À la mairie, il y a 22 employés communaux. La population du Vigen est de 2079 personnes dont 150 de plus qu'au dernier recensement. Pour le maire, on ne dit pas un salaire mais une indemnité. Elle fait beaucoup de déplacements (surtout pour les inaugurations). Quand madame le Maire a été élue il y avait 57 candidats. Elle a obtenu 44,86 %. Elle gère aussi les réclamations des habitants. (Emilie GAZUT)

Mardi 30 mars nous sommes allés à la mairie. Mme le Maire nous a dit que la mairie est ouverte du lundi au samedi matin. Dans la mairie il y a 4 adjoints et 22 employés municipaux. Elle nous a dit qu'un mandat dure pendant 6 ans pour un ou une maire. Mme le maire nous a expliqué que dans une mairie il y a toujours une écharpe tricolore et une photo du président de la république française, écharpe qui est portée par le ou la maire pour des cérémonies. (Marine DEVAUD)

LA MAIRIE DU VIGEN

Il y a 2 179 habitants au Vigen. Dans ma ville il y a deux écoles (l'école du bourg et l'école de Puy-Méry). Madame le Maire (Jeanne-Marie Leybros) est élue depuis 2008, pour un mandat de 6 ans. Il y a 19 adjoints à la Mairie. Les employés communaux : les cantonniers réparent les routes. Madame le Maire envoie beaucoup de courriers, elle travaille 4 jours par semaine. Elle travaille sur un nouveau projet : une nouvelle cantine à Puy-Méry qui coûte 1 700 000 €. La cantine du bourg sera aménagée en salles de classe. (Matéo MAISON)

LES PETITS CONSEILLERS À LA MAIRIE

La mairie du Vigen est constituée d'un maire, de 4 adjoints et 14 conseillers municipaux. Elle compte aussi 22 employés municipaux (les secrétaires, les cantonniers, les ATSEM, les bibliothécaires et la postière). Le maire reçoit une indemnité mensuelle. Le premier adjoint peut remplacer le maire si celui-ci est absent. Pour les cérémonies, le maire porte une écharpe tricolore, le bleu est près du cou. (Roxanne ROBERT)

LES PETITS MAIRES À LA MAIRIE

Le mardi 30 mars, les élèves de CM2 de Puy-Méry, sont allés à la mairie.Madame le maire nous a reçus. Elle nous a expliqué son rôle. Le conseil municipal est composé de 19 élus dont le maire et 4 adjoints. Ils ont une indemnité mensuelle. Si on veut être maire il faut

avoir plus de 18 ans. Être conseiller ce n'est pas un métier. Il y a 22 employés à la mairie du Vigen.
(Il y a : les cantonniers, les personnes de la cantine, la postière, les Bibliothécaires et les secrétaires.)
La mairie sert à faire respecter la loi. Madame le maire et le premier adjoint sont des officiers de police. (Mathilde ROBERT)

UNE HEURE À LA MAIRIE

La classe de CM2 de Puy-Méry est allée voir Mme le maire de la commune du Vigen le Mardi 30 mars pas pour lister le nom des enfants dissipés, mais pour discuter de la mairie. Par exemple, savoir comment se déroule la vie à la mairie et comment s'en sort Mme le maire avec son travail. Les élèves de CM2 ont décidé de vous faire partager quelques informations sur ce qu'ils ont appris. Savez-vous combien de temps dure un mandat ? Si vous ne le savez pas, un mandat dure six ans. Et si vous avez envie d'être maire, pas besoin de diplôme (enfin c'est mieux si vous en avez !). Il faut être très courageux pour faire ce travail car vous finissez souvent tard le soir (environ vingt-trois heures) et vous travaillez même le samedi matin. (Nathan)

LA MAIRIE

Il y a 7 adjoints au Maire. Il y a aussi des conseillers municipaux. À eux tous ils forment le Conseil Municipal. Leur rôle est de diriger la commune. Madame le maire a annoncé qu'une nouvelle cantine sera construite derrière l'école du bourg et que les 2 écoles seront réunies. Madame le Maire a eu 44,86 % des voix aux élections. (Smithson)

Nous sommes allés voir Mme le Maire du Vigen. Elle nous a expliqué plein de choses intéressantes. Nous lui avons posé des questions par écrit. J'ai appris que l'on pouvait dire mairesse, que nous étions 2079 habitants au Vigen, que Mme le Maire avait obtenu 44,86 % aux dernières élections. Les études ne sont pas importantes pour être Maire, mais Mme LEYBROS a expliqué qu'elle avait eu l'envie de faire quelque chose pour les autres dans sa commune. (Romain FAURE)

RENCONTRE AVEC LA MAIRE

La classe de CM2 est allée à la mairie du VIGEN le mardi 30 mars. Madame la maire nous a parlé de comment fonctionne la mairie. Nous lui avons posé des questions sur elle, sur le rôle de maire. Elle était ravie de nous répondre. Nous avons pris des notes sur un cahier. Ils vont réunir les deux écoles. Celle du VIGEN et celle de Puy-Méry, cela m'a choqué, dommage que l'année prochaine je ne sois pas là. À la fin, elle nous a donné des bonbons. Je pense que toute la classe a été ravie. (Rémi)

Madame le Maire fait partie du conseil municipal. Elle a des tâches : régler les conflits de voisinage, organiser l'urbanisation, organiser les commémorations.
Elle assure l'état civil de sa commune, elle veille à l'entretien des voiries communales. Elle travaille avec ses 4 adjoints et ses 14 conseillers. Madame le Maire est également officier de police judiciaire. (Tanise)

UNE VISITE INTÉRESSANTE

À la Mairie il y a 4 adjoints et 14 conseillers municipaux plus Mme le Maire ceci fait 19. Mme le Maire est élue pour 6 ans. Le rôle de Mme le Maire est de représenter la commune. Elle doit gérer l'argent de la commune ainsi que les habitants. Il est difficile pour elle de contenter tout le monde. Quand Mme le Maire a été élue elle a eu 44,86 % de voix.
Le budget de fonctionnement est de 1 266 920 €. Le budget d'investissement est de 2 262 201 €. Mme le Maire a dit qui faut être très strict avec l'argent de la commune. (Mathilde DOMINIQUE)

VISITE A LA MAIRIE DU VIGEN

Pour être élu maire il faut être majeur, avoir un casier judiciaire vierge et habiter dans la commune. Le maire est élu pour 5 ans. La Mairie du Vigen est administrée par une femme et soutenue par 4 adjoints. L'adjoint peut aider ou remplacer le maire selon les circonstances. Pour le bon fonctionnement de la commune, il y a 22 employés municipaux pour le bien-être des 2 619 habitants. L'indemnité du maire est de 909 € et un peu plus de 500 € pour les adjoints. J'ai appris que le sens du port de l'écharpe est différent pour le maire, le bleu est près du cou, alors que pour le député c'est le rouge. Il y a 2 budgets : un budget de 1 266 920 € et un autre de 2 262 201 € (fonctionnement et investissement). Le dossier le plus important est celui de la construction du nouveau restaurant scolaire. Son coût est de 1 700 000 €. (Mathilde N.)

VISITE ÉDUCATIVE À LA MAIRIE LE 30 MARS

Mardi, nous sommes allés à la mairie pour poser des questions à madame le maire. Nous avons appris que le restaurant scolaire allait coûter 1 700 000 € !!!
Nous avons aussi appris que le maire, ses conseillers et ses adjoints ne touchaient pas un salaire mais une indemnité. Les élèves ont été étonnés d'apprendre que le général de Gaulle était venu au Vigen le 19 mai 1958. (Bastien L.)

LA JOURNALISTE

Le mardi 30 mars nous sommes allés à la mairie. Il y a 14 conseillers, 4 adjoints et Mme le Maire. Les personnes aident Mme le Maire à prendre les décisions. Il y a 22 conseillers. Mme le Maire ne sait pas si elle va se représenter. Les conseillers travaillent sur dossier de la future cantine. Dans toutes les mairies il y a la photo du président. Nous pouvons nous présenter à partir de 18 ans. Ils ont des jours de repos. Quand il y a des accidents graves le conseil doit intervenir. (Myriam CLAVAULT)

APPRENTIE JOURNALISTE

Le 30 mars 2010, Mme le maire a eu la gentillesse de nous accueillir à la mairie. Le matin, avant de venir, nous avions préparé des questions. Nous sommes allés dans la salle de réunion pour qu'elle y réponde. Elle nous a aussi expliqué que quand un maire porte une écharpe tricolore, il/elle met la couleur bleue vers son cou alors qu'un député met le rouge vers son cou. Nous remercions Mme le maire de nous avoir reçus. (Pacôme)

Communauté d'Agglomération

Télobus,
le transport à la demande

Pour renforcer les liens avec les communes de la 2ème couronne en les intégrant davantage à la communauté d'agglomération et pour faciliter les déplacements de leurs habitants vers Limoges, Limoges Métropole a mis en place, depuis le 4 septembre 2006, le Transport à la Demande (TAD), sous le nom de TÉLOBUS.
TÉLOBUS vous offre la possibilité d'accéder au réseau de transport urbain à partir d'un arrêt situé sur la commune. Un taxi affrété par la STCL vient vous chercher à un point d'arrêt et à un horaire définis pour vous acheminer jusqu'à un point de correspondance d'une ligne régulière.

Au Vigen les arrêts sont à Boissac pour la ligne TÉLOBUS 43, aux Farges, aux Renardières, à la Baisse, au Bourg pour la ligne TÉLOBUS 42.
Les deux lignes mènent à Limoges Pompidou.
Les itinéraires et les horaires de TÉLOBUS sont déterminés à l'avance mais le service est déclenché sur demande du client.

Pour en bénéficier il suffit de vous inscrire gratuitement, soit par courrier, soit par téléphone. Une carte personnelle vous sera alors retournée, par courrier, comprenant un code personnel à mentionner lors de vos réservations.

Ensuite vous n'aurez plus qu'à réserver votre taxi la veille en appelant le service TÉLOBUS.

TÉLOBUS s'utilise avec les même titres de transport (hormis la carte Groupe et les cartes du service de Transport des Personnes à Mobilité Réduite) et aux mêmes tarifs que ceux du réseau TCL.

Renseignements, inscriptions et réservations :
STCL / service TÉLOBUS / www.stcl.fr
8, rue du Clos Moreau - 87007 Limoges cedex
téléphone : 05 55 34 87 47
(8 h-12 h et 14 h-16 h30 du lundi au vendredi)

Transports
scolaires, un service au plus près des familles

Les transports scolaires relèvent de la compétence de la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole (CALM) dont fait partie la commune du Vigen. Ce service est donc assuré par Limoges Métropole.

À compter de la rentrée scolaire 2010-2011, le service Transports Scolaires de Limoges Métropole assure directement la gestion des abonnements des élèves sur circuits spéciaux en lieu et place de la société Équival qui cesse ses activités fin juin. Cela permet aux familles d'avoir un interlocuteur unique pour toutes les démarches (inscriptions, informations horaires, règlement des participations familiales).

Courant juin une affiche en mairie, également en ligne sur le site de Limoges Métropole, dans la rubrique "agglofiches", reprendra l'organisation des Transports Scolaires de Limoges Métropole. Elle permettra de constater que l'enfant et sa sécurité sont au cœur du dispositif qui gère 1 800 enfants, 65 accompagnatrices, 51 véhicules, 90 circuits, 450 points d'arrêts.

Les premiers courriers de réinscription devraient partir courant juin. La date limite pour obtenir l'inscription des enfants est fixée au 15 juillet 2010. Passé ce délai, les demandes ne seront plus prioritaires car l'élaboration des circuits est définie par Limoges Métropole en fonction des inscriptions enregistrées à cette date. Un titre de transport sera attribué à chaque enfant, après règlement.

> Pour inscrire un enfant, deux solutions : retirer la fiche d'inscription à la mairie, ou la télécharger sur le site www.agglo-limoges.fr
> Dans tous les cas la demande d'inscription devra être retournée à : Limoges Métropole
Service des Transports Scolaires
64, avenue Georges Dumas - 87000 Limoges.

Les élèves domiciliés à Puy Mery et scolarisés au collège Ventadour de Limoges disposeront d'un service de transports scolaires qui leur sera dédié.

Ce nouveau service permettra de les transporter depuis un arrêt situé au plus près de leur domicile jusqu'au Collège Ventadour (aller et retour) et de leur assurer une meilleure sécurité, avec notamment, la présence d'un accompagnateur dans chaque véhicule.

Pour toute information
sur les Transports Scolaires de Limoges Métropole :
Numéro d'appel unique : 05 55 45 78 78
Site internet : www.agglo-limoges.fr

Vie des Associations

Démonstration de twirling bâton
à la foire artisanale

Interview

Jean-Claude LENORMAND président du Twirling Club et de l'association ornithologique.

Par Jean-Luc BONNET

J-L BONNET
Je vous remercie de m'accorder un peu de votre temps pour répondre à quelques questions. Vous êtes Président d'un nouveau club sportif sur le VIGEN : le twirling bâton. Pouvez-vous nous présenter cette discipline ?

J-C LENORMAND
En fait, le twirling bâton se défini par rapport aux fondamentaux qui sont au nombre de trois ce qui donne au twirling à la fois son identité et sa spécificité : le maniement du bâton (développement de la dextérité), la gymnastique et la danse (expression corporelle, tenue de corps).

Depuis combien de temps existe votre club sur LE VIGEN et combien avez-vous d'adhérents ?
Le club a été créé le 24 septembre 1984 par moi-même et mon épouse.
Sur le VIGEN nous avons mis en place une section depuis septembre 2009.
Actuellement nous sommes au nombre de 30 et nous sommes très satisfaits de ce lancement.

Quelles sont les manifestations auxquelles vous participez ?
Nous sommes affiliés à la Fédération Française de Twirling Bâton reconnue Jeunesse et Sport. Nous participons aux différentes compétitions organisées par notre Fédération. Ainsi qu'à des critérium et challenges.

En organisez-vous ?
Oui, nous allons organiser un gala de fin de saison qui aura lieu au VIGEN le samedi 26 juin en après midi suivi d'un bal le soir.

Quels sont les groupes musculaires particulièrement sollicité en twirling bâton ?
Tous les muscles des bras, des mains, des jambes et des cuisses.

Quels sont les qualités essentielles à avoir pour pratiquer ce sport ?
Avoir envie de le faire, d'y croire et peut-être, pourquoi pas, devenir une championne.
Mais pour ceux qui ne connaissent pas, c'est vraiment un sport à découvrir.

Si des personnes sont intéressées pour vous rejoindre, quels sont les jours et heures d'entraînement et où pouvons nous vous joindre ?
Le mardi de 20 h à 22 h, le mercredi de 14 h à 17 h, le vendredi de 18 h à 20 h et le samedi de 14 h à 18 h. Nous adaptons les jours d'entraînement en fonction des jeunes filles.
Pour nous contacter deux possibilités : 05 55 00 88 32 et 06 74 17 28 27.

Vous êtes également président d'une autre association au VIGEN dans le domaine de l'ornithologie. Pouvez-vous nous en dire plus ?
Oui, depuis janvier 2010, nous avons crée l'Association Ornithologique du VIGEN (AOV) uniquement basée sur l'élevage des oiseaux de cage et de volière.

Comment en êtes-vous venu à vous intéresser à l'ornithologie ?
Depuis de nombreuses années j'élève des oiseaux, j'éprouve énormément de plaisir au contact des oiseaux dans leur élevage et leur reproduction.

Quels sont les objectifs et projets de votre association ?
D'organiser tous les ans une bourse aux oiseaux sur le VIGEN et de faire des réunions permettant aux personnes et éleveurs de se rencontrer afin de débattre sur l'élevage, les soins et la reproductions des différentes espèces d'oiseaux de cage et de volière.

Êtes-vous affiliés à une fédération française et quels sont les soutiens et aides que vous recevez ?
Nous venons de nous affilier au CDE (Club des éleveurs d'oiseaux exotiques) qui nous offre la possibilité de prêt de matériels, de publication de manifestations dans la rubrique des oiseaux, de commandes de bagues (payantes), de banderoles au nom de l'association (payante).

Depuis la création de l'association nous n'avions reçu aucun soutien financier ; la publication au Journal Officiel ainsi que l'adhésion au CDE ont été à ma charge. La commune du VIGEN nous a accordée cette année une subvention exceptionnelle. C'est la seule et je profite de notre échange pour en remercier la municipalité.

Manifestation à venir :
Une bourse d'oiseaux le 19 septembre 2010 à la salle des Fêtes du VIGEN.

Contact :
Jean Claude LE NORMAND
05 55 00 88 32 ou 06 74 17 28 27

CULTURE & LOISIRS VAL DE BRIANCE

BIBLIOTHÈQUE

La section bibliothèque du Vigen a organisé une animation sur les arbres et a reçu le mardi 30 mars les écoles du Vigen bourg et Puy Méry.

Une centaine de jeunes élèves, répartie par niveaux (CE1-CE2, CM1-CM2) et par groupes a pu participer à cette activité. L'animation fut présentée à la Bibliothèque du Vigen par Madame Isabelle JACOB, de Limousin Nature Environnement (Centre Nature la Loutre).

C'était une expo interactive, en 5 ateliers, avec des panneaux et des jeux, où l'on devait associer les feuilles, les fruits et l'arbre, refaire le cycle de l'arbre… Les enfants sont passés à tour de rôle dans les différents ateliers. Ce fut une journée fort bien remplie. Tous sont repartis heureux avec recommandation de leurs enseignants de venir « réviser » lors de leur passage à la bibliothèque, puisque l'exposition est restée ouverte pendant toute la durée des vacances de printemps.

Cette exposition a été suivie d'une conférence sur les arbres, le vendredi 7 mai, toujours animée par Madame JACOB.

INFORMATIQUE

L'informatique à la portée de tous

Depuis Janvier 2010 la toute nouvelle section informatique a permis à 16 personnes sur les 35 qui s'étaient inscrites de se familiariser avec l'ordinateur, l'environnement Windows, Internet.

Les cours sont dispensés le mardi après midi et le jeudi soir.
Ils se déroulent dans un local agréable et dans un climat convivial mais néanmoins studieux vont être étendus dès la rentrée de Septembre grâce à l'aide de nouveaux bénévoles.
Nous espérons être à même de donner satisfaction à toutes les demandes en attente pour le module initiation mais également à de nouveaux inscrits que nous souhaitons être nombreux afin d'assurer la pérennité de la section informatique.

Nous envisageons en parallèle à l'initiation déjà en place de proposer des formations thématiques, par exemple la retouche photo, le tableur ou le traitement de texte dans leurs fonctions de bases ou avancées.
Afin de proposer un programme adapté aux personnes intéressées nous invitons celles-ci à nous faire part sans plus attendre de leurs besoins par courriel à l'adresse de la section : clvbsectioninformatique@laposte.net
C'est en fonction de vos demandes nous pourrons envisager la mise en œuvre de ce type de formations.

Vous pouvez aussi vous inscrire sur le site internet de la commune du Vigen :
www.le-vigen.fr
> Vie locale >Associations
> Culture et Loisirs Val de Briance
> Atelier d'initiation informatique
> Inscription à nos ateliers

CYCLO

Notre randonnée UFOLEP du samedi 6 mars 2010 de 70 km autour de Solignac-Le Vigen s'est déroulée sous le soleil avec près de 70 participants. Rendez vous l'année prochaine avec un départ du Vigen !

Section cyclo : guillat.daniel@neuf.fr

RENAISSANCE Solignac/Le Vigen

Toujours dynamique et enthousiaste, Renaissance de Solignac Le Vigen a tenu son assemblée générale le 5 février.

L'année 2009 a été riche en manifestations, déjà relatées dans les précédentes éditions de ce journal.
La dernière en date, une manifestation phare, était le concert aux chandelles du 18 décembre qui a connu cette année quelques déboires dus à la météo !
Malgré le mauvais temps, tous les musiciens sont arrivés à Solignac, venant de Genève, Monaco, Paris, Albanie ou Roumanie, seul le piano de concert n'a pu venir de Limoges !

Cet excellent concert, préparé par Simion Stanciu Syrinx (flûte de Pan) avec la participation de Teddy Papavrami et Petrisor Stanciu (violons), Jana Boukoff (soprano), Michaël Desjardins (piano) était animé par Frédéric Lodéon, dont la célébrité sur France Inter n'est plus à démontrer.
Le public, cependant, n'a pas toujours pu braver les intempéries ! Environ 250 personnes ont pu profiter de ce beau moment musical dans une ambiance semble-t-il plus chaleureuse que d'habitude… Pour répondre à la déception des adhérents qui, ayant réservé des places, n'ont pu se rendre au concert, et féliciter ceux qui ont bravé les intempéries, l'association leur offrira l'adhésion 2010 gratuite ainsi que deux places pour le concert Alborada du 29 mai 2010.
Le programme 2010 a déjà débuté avec une soirée «Documents anciens» le 27 février, avec pour thème principal : *L'évolution artistique du chœur de l'abbatiale de Solignac.*
Malheureusement le public était un peu clairsemé en raison d'un avis de tempête !

Le concert jeunes talents a eu lieu le 19 mars, et a obtenu, encore cette année, un vif succès. On ne peux que souhaiter, pour l'année prochaine, la présence d'élèves de l'école de musique du Vigen !

D'autres dates sont à retenir :
• Samedi 29 mai (abbatiale de

Solignac) : concert donné par l'ensemble « Alborada » de Versailles. Ce concert est organisé au profit du projet artistique d'aménagement du chœur de l'abbatiale.
• Dimanche 22 août à 20 h 30 : concert décentralisé des Orchestrades de Brive. Nous accueillerons un orchestre de jeunes japonais.
• Samedi 18 décembre 20 h 30 : Concert aux chandelles (le programme 2010 n'est pas encore déterminé).

Nous souhaitons vous retrouver nombreux lors de ces manifestations, et vous rappelons que tous les adhérents à l'association sont les bienvenus.

Contacts :
• Noëlle Gilquin : 05 55 00 54 59
• Christine Hervy : 05 55 00 41 44
• renaissancesolignac@laposte.net
• http://renaissancesolignac.site.voila.fr

ANCIENS COMBATTANTS Section de Nexon

Adhésion de la section de La Meyze

Le 4 février 2010, la section des Anciens Combattants de Nexon a tenu sa réunion annuelle, honorée par son Président départemental Jean-Claude Gasteix, assisté de son Secrétaire Général Jean-Claude Bessaguet.

Depuis le décès de son Président Raymond Frachet, le 30 juin dernier, la section de La Meyze, vu le nombre diminué de ses adhérents, a rejoint notre section.
Cette réunion était représentée par Messieurs Raymond Vlacavick et Jacques Pollet. Monsieur Pierre Rabaud, blessé et Monsieur Jean Frachet, malade étaient excusés. Monsieur Henri Laurent représentait la commune de Janailhac.

Après Le Vigen, en 2008 et Les Cars en 2009, la section de La Meyze adhère à Nexon ; ce qui porte nos effectifs à 35 adhérents, compte tenu de la présence de 10 veuves ; qu'elles en soient remerciées.

Au cours de cette réunion, plusieurs revendications ont été évoquées, notamment l'aide aux veuves des anciens combattants, par le biais de l'indemnité différentielle qui a été portée de 750 € à 800 € au 1er janvier 2010.
Le point d'indice de notre «modeste» retraite était de 13,55 et a été porté à 13,72 pour 41 points. Nous devrions recueillir 2 points supplémentaires au 1er juillet 2010 pour arriver à 43 points. Le Président de la République a pris l'engagement d'arriver à 48 points avant la fin de sa législature ; espérons qu'il tiendra parole.
La section de Nexon, avec son drapeau, a participé, en cours d'année, à plusieurs commémorations à Nexon, aux diverses stèles. Le 10 août 2009, aux stèles du Vigen et de Jourgnac. Nous avons assisté, d'autre part à l'inauguration du carrefour du Crédit Agricole baptisé désormais «Carrefour du Souvenir Français».
La section a été invitée par ailleurs à la prise d'armes, à la Mairie de Nexon, parc du Château de Nexon, à l'occasion d'une prise de commandement au 15ème BT de Limoges le 23 juillet 2009.

Au cours de la réunion, une minute de silence a été observée en mémoire de nos camarades disparus et à celle de notre ami Raymond Frachet, qui nous a quittés récemment.

Un vin d'honneur amical a clôturé la réunion en présence de Monsieur Marcel Deliat, Adjoint au Maire, représentant Mme Liliane Jamin, empêchée.
Un repas convivial a été servi par le restaurant Massy, à Nexon et a clôturé cette journée.

Composition du nouveau bureau qui a très peu changé par rapport au précédent :

• Liliane Jamw président d'honneur
• Présidents honoraires : Charles Meiraud et Jean-Made Faure
• Raymond Faye président actif
• Vice-présidents : Georges Dufour, Daniel Faye et Henri Laurent
• Raymond Faye secrétaire général
• Trésoriers : Raymond Faye et Roger Giry
• Porte-drapeaux : Georges Dufour, titulaire Michel Faye, suppléant
• Membres du bureau : Messieurs Pitrel, Duplant, Belair, Demazeau, Pradeau, Pollet et Desroches.

LES GALOUPIOTS

Entre 2 bulletins municipaux, il s'en passe des choses et le bilan est très positif !

Créée en 2006 pour apporter un soutien financier aux deux écoles du Vigen, l'association des Galoupiots aura fait de son mieux cette année encore. Un grand merci à tous les bénévoles, adhérents ou non qui nous apportent un aide précieuse pour l'organisation de chaque manifestation.

LA TOMBOLA du mois de décembre a permis à 42 familles de gagner une dinde pour Noël et malgré la neige, toutes les dindes ont pu être distribuées à temps. LA VENTE DE CALENDRIER a été un vrai succès grâce aux enfants qui réalisent des dessins superbes. Le 6 mars et pour la première fois, l'association a proposé une SOIRÉE COSTUMÉE qui s'est déroulée dans la bonne humeur. Malgré une première partie un peu longue, les enfants étaient ravis et les bénévoles plutôt satisfaits. Le concept sera donc repris l'année prochaine avec quelques aménagements.

Tous les fonds récoltés au cours de ces diverses manifestations ont permis de participer aux financements de plusieurs projets : les enfants de l'école de Puy Méry sont partis à Lathus en classe de découverte et ont goûté aux joies de la spéléo, du VTT, du tir à l'arc,… Ils sont tous rentrés ravis. Les enseignants nous ont fait part de leur satisfaction malgré la fatigue… Merci à eux et aux parents accompagnateurs pour leur investissement. Les CP et CE1 ont bénéficié de plusieurs séances à la patinoire. Les grandes sections iront à la piscine au cours du dernier trimestre.
À l'heure où nous écrivons ces lignes, il reste encore plusieurs projets en cours d'étude et nous étudierons toutes les propositions des enseignants.

Profondément touchés par la tragédie qui a touché tous les Haïtiens, les membres du bureau ont décidé de reverser les bénéfices de la vente de tous les bracelets vendus lors de la soirée du 6 mars à l'association ACEM.

La kermesse de fin d'année a été fixée au 18 juin à partir de 18 h 30

BRIANCE LOISIRS

La section "danse de société" a organisé le lundi 3 mai 2010 à la salle polyvalente une soirée "danse en ligne".

Pour diversifier ses activités et se rendre compte si des personnes plutôt habituées aux danses en couples seraient intéressées par cette nouvelle activité.
Cette soirée a réuni environ soixante personnes motivées. Elle était animée par notre professeure de danse habituelle, Marie MAGDZIAK. L'expérience a été concluante et sera éventuellement à renouveler.

Nos prochaines manifestations :
- Le 5 juin 2010 un bal au Palais s/ Vienne
- Le lundi 6 septembre 2010 la reprise des cours de danse avec une soirée de présentation à la salle polyvalente du Vigen
- Samedi 23 octobre 2010, un repas dansant toujours dans la même salle.

FOYER DES AÎNÉS

Le Foyer des Aînés devrait fêter ses 30 ans d'existence au mois d'avril 2010. Pourrons-nous le faire ?

Depuis notre dernière Assemblée Générale, le 9 mars 2010, un constat s'est imposé : nous sommes de moins en moins nombreux, nous n'avons plus que 26 adhérents (au lieu de 35 l'année précédente) et, malgré nos appels, il n'y a eu aucune nouvelle adhésion.
Aussi, devant cette situation alarmante, tous les membres du Bureau ont donné leur démission, estimant que leurs titres n'avaient aucun sens tout en leur donnant des responsabilités impossibles à assumer. Néanmoins, nous restons tous membres du Foyer et nous continuons à assurer les réunions des 2e et 4e mardis de chaque mois comme par le passé : c'est ce que nous avons confirmé à Mme le Maire qui était présente et s'inquiétait à juste titre de l'avenir de notre Foyer. En effet, la Mairie a pris en charge notre problème et veut organiser une rencontre avec toutes les personnes de bonne volonté susceptibles de nous apporter une aide et de travailler avec nous.
Nous avions fait quelques projets pour cette année 2010, en particulier deux voyages en partenariat avec le Foyer de Solignac, un en juin, l'autre en septembre : arriverons-nous à les organiser ou faudra-t-il y renoncer comme l'année dernière ?
En conclusion, notre Foyer tente de survivre avec nos faibles moyens en maintenant les réunions habituelles, mais avec l'espoir que d'autres plus solides entendent l'appel qui leur est lancé et viennent nous renforcer.

AICA

La saison de chasse s'est terminée fin février : momentanément finies les sorties et le plaisir de se retrouver pour les battues, pratiquement au complet, malgré un hiver assez rigoureux.

Nous avons organisé ou participé à un certain nombre de manifestations dont les principales ont été :
- Le Marché des producteurs le 14 aout à Solignac. Une belle journée ensoleillée, associée à un long week-end a amené une participation importante et derrière les grilles de cuisson ou à la buvette l'activité a été très soutenue.
- Le Loto s'est déroulé mi octobre, le 17, à la salle des fêtes de Solignac. De nombreux lots attrayants ont amené un public très nombreux, au delà même de nos prévisions et les retardataires ont du être refusés.
- Le Repas de la chasse s'est tenu le 20 mars, à nouveau à la salle des fêtes de Solignac. Comme l'année précédente nous avons retroussé nos manches et préparé de l'entrée au dessert un excellent diner pour prés de cent couverts.

L'assemblée générale de notre association est prévue le 15 juin.
Nous remercions à cette occasion les municipalités de Solignac et du Vigen pour les possibilités offertes d'utilisation des locaux et pour la subvention qui nous est attribuée.

COMITÉ DES FÊTES

A.G. du 29 janvier 2010

L'assemblée générale s'est tenue en présence de Mmes Jeanne LEYBROS, maire, Monique MERCIER, représentant J.L BONNET adjoint délégué aux associations, excusé.

Après avoir remercié Mme le maire pour sa présence et pour l'aide apportée par la municipalité, tant pour le prêt des salles que pour la mise à disposition des cantonniers, notamment pour la foire artisanale du 1er mai, le président a présenté le bilan moral de l'année écoulée et a remercié toute son équipe pour le travail effectué, puis a donné la parole au trésorier pour le bilan financier.
Ce bilan a été largement positif puisqu'il laissait apparaître en fin d'année un excédent de 4000 €, qui ont été versés aux coopératives scolaires de la commune.

Comme il est d'usage à chaque assemblée générale, le président a présenté la démission de son équipe. À défaut d'autre candidature, la même équipe a décidé de reprendre du service pour une année supplémentaire, augmentée de quatre nouveaux venus.

Le comité se compose de :
- Jeanne Leybros présidente d'honneur
- Michel Pestourie président
- Myriam Chaillou vice-présidente
- Micelle Chassat secrétaire
- Michel Jeannot secrétaire adjoint
- Joël Chaillou trésorier
- Suzanne Thurillet trésorière adjointe
- Jean-Bernard Papouneau commissaire aux comptes
- Membres : Nicole Jean de Dieu, Michel Laprade, Nathalie Lalle, Bernadette Papouneau, Christiane Pestourie, Jackie Lacombe, Francine Dubard et Michelle Faucher.

Le calendrier des manifestations a été fixé ainsi :

- 17 janvier : thé dansant
- 5 mars : soirée avec Yves Desautard
- 21 mars : thé dansant avec Pascal Terrible
- En juin : (date à définir) : concours de pétanque
- 13 juillet : bal gratuit à l'issue du feu d'artifice Solignac-Le Vigen avec l'orchestre Clody Musette
- 2 octobre : loto
- 13 novembre : soirée années 70-80
- Un voyage sera également programmé au cours de l'année

À 22 heures l'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.
La soirée s'est terminée par le pot de l'amitié et la galette.

THÉ DANSANT

2010 a démarré sur un bon tempo

En ce début d'année le comité des fêtes a repris ses activités par son traditionnel thé dansant.

On peut le dire, 2010, a démarré au Vigen sur un bon tempo.
La foule des grands jours était au rendez-vous le dimanche 17 janvier à la salle polyvalente.

Celle-ci n'a d'ailleurs pas pu accueillir tous les nombreux aficionados désireux de se dégourdir les jambes sur les valses, tangos ou javas harmonieusement distillés par notre voisine et amie, Nicole BERGES et son agréable orchestre.

C'est avec regret que les danseurs ont été contraints de quitter la salle vers 20 heures sans oublier de remercier musiciens et organisateurs pour cette après-midi des plus festives.

1ER MAI : JOURNÉE DE LA «BONNE AFFAIRE»

Pour la 18ème édition de notre foire artisanale et vide-greniers le soleil nous a un peu boudés.

Malgré cela, les chineurs ont pu réaliser la "petite ou grande" affaire ; il n'y avait que l'embarras du choix. Quelques 150 vide-greniers ont exposé sur les places et rues du centre bourg. 39 artisans ou commerçants et producteurs avaient installé leurs stands sur la place de la Briance et dans la salle polyvalente. Les Compagnons du Tour de France ont encore cette année bien voulu exposer quelques unes de leurs œuvres et ont même initié les curieux qui le souhaitaient à la délicate opération de la taille de la pierre.

L'après midi le comité des fêtes a offert aux enfants la possibilité de faire des promenades à poney. Nous avons eu également, une démonstration des Amaranthes de Limoges, section du Vigen, nous faisant la preuve de leur savoir faire après seulement quelques mois d'entraînement. Bravo et à l'année prochaine avec encore plus d'expérience. Ensuite ce fut le tour de la Banda de St Germain les Belles de distiller sa musique sur toutes les places et rues ou se tenait notre manifestation.

Cette journée n'aurait pas pu être réalisée sans l'aide de Mme le Maire et de son conseil municipal qui nous ont largement aidés pour la partie administrative et la mise à disposition des salles. Merci aussi pour la mise en place des barrières et panneaux provisoires par les cantonniers.
Merci aux employées de la mairie, trop souvent sollicitées, pour diriger les demandes vers le comité. Merci particulièrement à Christian, qui, le soir du 1er mai se met à notre disposition pour ramasser les poubelles (il y en a beaucoup) laissées par les exposants. Merci également aux riverains de la rue Lucien Pouret et de l'avenue St Théau pour leur gentillesse et leur compréhension, malgré la gêne apportée ; sans cela nous ne pourrions réaliser cette manifestation. Enfin, merci aux artisans et aux commerçants de la commune qui sous une forme ou une autre nous apportent leur aide et leurs encouragements.

Reportages

Tout pour le cheval et le cavalier

Équicenter,
l'équipement du cheval & du cavalier

Tout le monde au Vigen, et même ailleurs, connaissait la Petite Ferme à l'Âge.
Et bien depuis 2006 c'est Pierre Brachet qui s'est installé dans les locaux.
Il y a créé Équicenter, moins connu des Vigenois que la Petite Ferme mais connu de beaucoup plus loin.

Âgé alors de 37 ans Pierre BRACHET était déjà cavalier professionnel.

Titulaire d'un Brevet d'État d'Éducateur Sportif 1er degré (BEES), il avait enseigné à l'UCPA pendant 7 ans. Il avait aussi tenu à la Gratade, pendant 11 ans, une écurie de propriétaires : le Cercle Hippique du Centaure. Il avait des difficultés à trouver du matériel professionnel. Le Limousin n'était pas complètement désert en la matière mais il y avait quand même un manque dans le sport équestre, deuxième au plan national. Tout ces éléments, la maturité, le professionnalisme, l'offre insuffisante, les fractures aussi, aboutirent à l'ouverture d'Équicenter.

Le magasin n'a pas de concurrent ni à Brive ni à Guéret. Un confrère exerce à Saint Junien.
Il y a aussi un autre magasin à Limoges mais sur un créneau assez différent. Équicenter est un magasin de matériel pour cavalier professionnel ou confirmé. Ce n'est ni une boutique d'entrée pour débutant ni une boutique de mode ou de sape équestres.

Pourquoi ne pas s'être intégré dans une grande surface, une franchise spécialisée ou une écurie ?
Pourquoi s'installer à l'Âge ?
Le sport équestre professionnel ou confirmé est très technique. Pour répondre à la demande de ce niveau, le magasin doit être spécialisé et ne peut s'intégrer dans un ensemble qui vulgarise des activités diverses. La franchise ? Elle ne correspond guère à l'esprit d'indépendance de Pierre BRACHET. Elle impose son catalogue, sa déco, sa centrale d'achats. Elle se préoccupe plus du marketing que du cheval et du client. Se lier à une écurie c'est difficile. Étant alors juge et partie on se ferme une partie de la clientèle.

Quant à l'Âge c'est l'endroit idéal. C'est prés de l'autoroute donc très commode pour Brive ou Guéret. On se gare facilement. C'est à côté de la zone commerciale, de Décathlon et de Go sport. Les packs de lait rangés dans le coffre, on va à la grande surface de sport pour l'article banal ou pour le petit dernier qui débute puis on fait un saut chez Équicenter pour Papa Maman, bons cavaliers, passionnés de cheval.

La clientèle est multiple : professionnels, amateurs confirmés, clubs, écuries... Elle est variée : niveau professionnel ne signifie pas absence de diversité. La boutique satisfait à tous les styles. Que l'on soit club, randonneur ou western, que l'on ait une monte française, espagnole ou sud américaine la boutique répond à la demande.

Le démarrage de la boutique a été assez facile. Professionnel de 37 ans, Pierre BRACHET était connu dans le milieu ; pas besoin de passer des spots à la télé pour assurer la notoriété.
Le professionnalisme, la compétence, la spécialisation et au bout du compte un bon rapport qualité prix pour une clientèle exigeante ont fait le reste.

Y a-t-il un risque qu'une nouvelle concurrence s'installe et devienne gênante ?
Il y a toujours un risque mais dans le secteur d'Équicenter il y a un « ticket d'entrée ».
Celui qui s'installe doit être un professionnel, il doit être du milieu.
Ce ne sera donc pas une grande surface.
Le jeu sera donc à armes égales.

Jean-Claude CHANCONIE

Équi'Cuir,

un atelier unique en Limousin. Où çà ? Au Vigen !

À l'Âge, à coté d'Équicenter, dans les anciens locaux de la Petite Ferme, Adriana FAUVET répare et fabrique tout l'équipement équestre en cuir.
Elle est « sellier harnacheur ».

Depuis toute petite Adriana FAUVET fait du cheval. C'est tout naturellement qu'elle s'oriente vers une profession du secteur équestre.
Elle passe deux années en apprentissage chez M. DEVOUCOUX à Biarritz puis obtient son diplôme à Toulouse. Elle passe ensuite 18 mois chez Décathlon secteur équitation, chasse, pêche, sports collectifs. Elle s'y fait une expérience commerciale.

Pendant ce temps elle murit son projet puis se lance. Pourquoi le Limousin, pourquoi l'Âge au Vigen ? D'abord elle est originaire de Saint-Léonard. Les parents, les amis, la jument, bref toute la famille est en Limousin. C'est une région où l'on compte beaucoup de chevaux et de cavaliers mais pas de sellier en sellerie fine : la place est libre. Elle connaît Pierre BRACHET qui tient à l'Âge le magasin Équicenter depuis 4 ans. Il vend, elle répare, elle fabrique : ils sont complémentaires. En un même lieu le client trouvera un panel complet de services. Le plan marketing est bouclé. Adriana FAUVET est aidée par la Chambre de Métiers, elle obtient les prêts dont elle a besoin pour démarrer. La voilà donc qui ouvre Équi'cuir le 6 avril dernier à l'Âge au Vigen. C'est tout récent.

Adriana FAUVET fabrique ou répare selles, filets, licols, enrênements ou tout équipement équestre en cuir. Pour la fabrication et à part quelques articles pour Équicenter elle ne fait rien en gros ; que du sur mesure. Elle fait beaucoup de réparations ; c'est son marché principal ; réparations d'équipements équestres bien sûr mais aussi parfois de maroquinerie. Ses clients sont des particuliers, des cavaliers professionnels, des centres équestres, des éleveurs. Elle est contente, ça démarre bien : depuis l'ouverture elle a eu des clients tous les jours ; elle a déjà des clients fidèles.

Elle souhaite se développer. Elle aimerait bien créer sa propre marque. Elle prendra un apprenti car il faut préserver ce métier qui risque de se perdre. Il y avait en France trois écoles ; il en reste une. Il y a donc de moins en moins de professionnels alors que la pratique du cheval ne faiblit pas.

C'est un métier de main d'œuvre ; la matière première (le cuir) est chère mais au final c'est quand même la main d'œuvre qui pèse le plus. Alors la concurrence étrangère à bas prix ? Elle n'est pas vraiment dangereuse, pas durablement en tout cas : pas solide, pas bien fini. Le sellier français fournit une qualité nettement supérieure ; même en taille standard il fait du sur mesure. Le véritable amateur, le professionnel ne s'y trompe pas.

Adriana FAUVET est une jeune femme entreprenante. Elle a confiance dans son avenir qu'elle ne réclame à personne : elle se le construit elle-même.

Jean-Claude CHANCONIE

Hé oui, on trouve de tout au bourg du VIGEN !

Les plus anciens commerçants sont M. et Mme ROUX. Ils ont succédé aux parents de Mme ROUX en 1985.
Au début ils vendaient des chaussures et du tabac. Avec une concurrence de plus en plus pressante il fallut abandonner les chaussures et se diversifier. Ainsi arrivèrent les articles cadeaux, les produits régionaux, le gaz, les graines (M. ROUX est un jardinier assidu) et (le saviez-vous ?) le sertissage des boîtes de conserve.

Après des années de présence, presque tous les jours de 6 h à 20 h, ils aspirent à la retraite. Mais les horaires rebutent les éventuels repreneurs. Une fois cet objectif atteint, à eux les voyages !

À la même époque, la famille ROULIÈRE crée le JARDIN DE PLAISANCE.

Annette et Olivier en tiennent les rênes avec deux salariés et quelques saisonniers.
Ils sont, à la fois, producteurs horticoles et pépiniéristes. Leurs conseils, plans et traitements (naturels seulement), leurs manifestations (orchidées, marchés gourmands) sont réputés 30 km à la ronde ; sans oublier leur présence le dimanche matin, place de la Briance.

Autre activité, PLAISANCE ENTRETIEN propose la création de petits parcs et jardins et des services comme la tonte de la pelouse, la taille des arbres, bref : l'entretien des extérieurs.

Danièle FROIDEFOND est coiffeuse à son domicile.

Après avoir été salariée pendant 11 ans à Limoges, elle s'est installée en 1987 au lotissement du Ribardy. Elle reçoit sur rendez-vous dans son salon, refait en 2003, mais elle se rend aussi à domicile le jeudi, pour les personnes qui ne peuvent se déplacer. Elle utilise des produits à base de plantes.
Ses clients sont de tous âges et viennent de 20 km alentour. Il y a même des gens de passage.

Brigitte et Bernard BARDAUD sont coiffeurs au VIGEN depuis 22 ans.

Après trois ans d'apprentissage pour Brigitte, et une école de coiffure pour Bernard, ils étaient salariés chacun de leur côté. En 1988 ils ouvrent leur salon rue Lucien Pouret (juste derrière la mairie). Ils y reçoivent du mardi au samedi.
Ils se rendent aussi à domicile ; leur voiture est aménagée pour travailler dans les meilleures conditions. Ils n'ont qu'à sauter dedans dès qu'on les appelle.

En décembre 2000, Jean-claude DOMY et son épouse Dominique (!) arrivent au magasin COOP, place Adrien Delor.

Ils en sont gérants pendant 5 ans puis deviennent "franchisés indépendants". Ils ont donc des fournisseurs locaux, autres que ceux de leur centrale d'achat, et beaucoup de produits très frais. Monsieur reste au magasin et Madame part en tournée avec son camion.
En mai 2009 ils s'installent place de la Briance, dans le nouveau "centre commercial" flambant neuf, et embauchent Marie-France MARCOU qui leur est qu'un grand secours. Ils sont ouverts toute la semaine de 8 h à 13 h et de 15 h à 20 h, les dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h 30.

Thierry MASSONNAUD et Thomas MASSONNEAU (!) se sont associés en avril 2003 suite à la retraite de M. ARNAUD.
THM SERVICES, garage RENAULT et station service ÉLAN, répare les voitures, poids-lourds et véhicules tous terrains et vend des véhicules toutes marques, neufs ou d'occasion.
L'enseigne compte une secrétaire, un magasinier et cinq mécanos.

Les 2 amis se sont rencontrés à l'armée.
Leur passion pour les véhicules tous terrains les a décidés à travailler ensemble.
Savez-vous qu'ils vont faire des petites virées dans le désert marocain?

Esthéticienne depuis 20 ans, MARIE-PIERRE s'est installée au VIGEN en 2005.

Les lundi, mardi et jeudi elle se déplace dans des salons de coiffure ou, pour quelques clientes, à domicile. Les vendredi et samedi sont consacrés à l'institut de la place Adrien Delor.

En plus des soins habituels en institut avec des produits bio, elle prodigue des soins "détente" à l'aide de pierres chaudes et des soins Molo (méthode africaine). Sa renommée n'est plus à faire : sa clientèle s'étale sur 40 km à la ronde.

Début 2005, M. MEUNIER reprenait « Les Touristes » et en faisait le bar hôtel restaurant « Les Sarrazins ».

Il apportait son savoir faire et son enseigne de Solignac où il exerçait auparavant. A l'année, l'établissement a une clientèle locale d'ouvriers, de routiers, de représentants mais aussi de passage. Il est aussi traiteur. L'implantation près de la route ne laisse pas deviner la salle tranquille et la véranda à l'arrière.

Prix raisonnables, plats familiaux et du terroir, service rapide et souriant, bar sympathique : un établissement agréable et familier.

En janvier 2008, Georges ALVES vient, avec sa "petite" famille, habiter tout à côte du garage THM SERVICES.

Il était attaché commercial à Limoges, mais la campagne et la proximité avec son travail ont une très grande importance.

Il achète et vend des véhicules d'occasion (voitures et utilitaires) à côté de sa maison qu'il rénove, tout en veillant sur ses plus jeunes enfants. Il a donc plusieurs casquettes très diverses ! Dans ses moments de répit, les ballades en famille sont ses principales sorties.

COIFF & CO est arrivé Place de la Briance en novembre 2008.

Trois coiffeuses (dont 2 mobiles d'un salon à l'autre) sont à disposition 6 jours sur 7, sans rendez-vous de 9 h à 19 h.
Salon très simple : tout ce qu'il faut mais rien de plus. Développer en milieu rural une formule « low coast » très citadine était un challenge. Une petite animation (cartons à gratter) est proposée, tous les 3 mois. A tous les coups on gagne : 1 séjour pour 4 personnes, 1 chèque cadeau…

Début décembre 2009, au centre commercial de la place de la Briance, M. PARNEIX inaugurait l'établissement du Vigen.
Le magasin propose d'abord plusieurs sortes de pains dont la pate est préparée ailleurs mais cuits sur place tout au long de la journée. On y trouve aussi de la pâtisserie, des sandwiches, des quiches et des pizzas. Dans une petite salle aménagée et agréablement décorée on peut, selon l'heure ou l'envie, faire salon de thé ou restauration rapide.

Le magasin est ouvert de 6 h 30 à 20 h 30, en semaine, le dimanche et les jours fériés.

Jacky VIDIS, vient des halles de ST-JUNIEN.

Il aspirait à un environnement plus calme pour prendre le temps de s'occuper de ses clients avec plus d'attention encore.
Il est arrivé à la boucherie de la place de la Briance le 14 janvier 2010.
Sa viande limousine et sa charcuterie maison ont de quoi satisfaire tous les connaisseurs.
Il est ouvert du mardi au samedi, de 7 h à 12 h et de 15 h à 20 h et le dimanche de 8 h à 13 h.

Un jour de 2007, Mme SEGUIN, boulangère à FEYTIAT, propose à une de ses clientes (alors employée chez MADRANGE) de vendre son pain au VIGEN, face à la mairie. C'est ainsi que le 11 décembre de cette année là, Laure arrive à LA MIE DORÉE pour y faire dépôt de pain (artisanal) et de pâtisserie mais aussi traiteur ; le tout préparé à FEYTIAT.
Elle est ravie de ce changement de situation.
Elle n'est pas la seule : ses filles adorent la bonne odeur du pain qu'elle ramène à la maison !

Elle est fidèle au poste, du mardi au vendredi, de 6 h 45 à 12 h 45, et le samedi et dimanche de 7 h à 12 h 30. Elle aime les gens du VIGEN qui prennent le temps de parler et ne sont pas stressés comme "en ville" ou dans les grandes entreprises.

Il y a enfin les commerces non sédentaires.

Clarisse et Eliane REIX (de Champnetery) sont maraîchères. Tous les dimanches matin depuis juin 2009, sur le marché de la place de la Briance, elles vous proposent (la plupart du temps c'est Eliane) leurs légumes, confitures et fleurs coupées.

Madame FRUGIER, du GAEC de Lauterie à St Jean-Ligoure, nous attire, le dimanche matin elle aussi, avec ses fromages de chèvre et ses oeufs bio (énormes !). Avec ses 50 chèvres et ses 3000 poules, elle a de quoi fournir tous les marchés alentour (dont les marchés de producteurs de Solignac) et ce, depuis 2006.

C'est Mathieu FOURNAT qui vient de plus loin. Il arrive de Port des Barques à Marennes (voilà un nom qui met l'eau à la bouche !). Avec ses employés, il fait deux marchés à Limoges le samedi matin. Le dimanche matin il est sur ceux de Panazol et du Vigen. Il propose bulots,

crevettes, crabes et huîtres, bref, des crustacés (Les huitres et bulots ne sont pas des crustacés voyons !). Mais, attention, juste les mois en "R" (de septembre à avril).
C'est donc terminé pour l'été.

Christophe, de PIZZ'AVENUE, s'installe place de la Briance le lundi de 16 h à 21 h environ (sauf vacances scolaires).

Cuistot à Paris, il est revenu à la campagne.
Il y a fait ses débuts avec un J7. En 2 heures il prépare sa pâte et les ingrédients et tout est prêt quand il arrive.
De la petite à la géante (2.40 à 14.80 €), il propose 20 sortes de pizzas, dont les "saisonnières" : la Strasbourgeoise en janvier, aux escargots en avril, la spéciale St-Jacques en mai, aux cèpes à l'époque des champignons bien sûr, l'Ardéchoise (miel, noix et crottin de Chavignol !) en octobre et novembre, à l'andouillette en novembre, et, pour finir, la Périgourdine (magrets, gésiers…) en décembre.
De quoi saliver, pas vrai ?

On vous l'avait bien dit que l'on trouve de tout au Vigen ; alors bonnes courses !

Pascale REYTIER

Un nouvel agriculteur au Vigen

Depuis mars dernier Paul PENICAUD, 30 ans, est installé à Ligoure.
Sa spécialité : la volaille bio.

Fils d'agriculteur, son père exploitait dans les monts d'Ambazac, il prend au départ une orientation différente en suivant une formation en mécanique productique à Egleton. Diplôme en poche il intègre une PME dans l'Ariège.
Il y commence à la base. Il évolue, il encadre et en quelques années se retrouve au parc d'Ester Technopole où il dirige une équipe qui fabrique des prothèses orthopédiques.

Il quitte les prothèses pour suivre sa compagne à Parthenay où, pendant deux ans, il enseigne la technologie au collège. Mais il projette de revenir à l'agriculture et de s'installer.
Il se forme et travaille en association avec un producteur de volaille bio de Saint Maixent.
Cette collaboration le conforte dans son projet de production bio avec vente directe, domaine où tant reste à faire.

Paul PENICAUD souhaite revenir en Limousin.
Par petites annonces sur internet il trouve Ligoure dont le contexte particulier lui plait.
Il y a déjà plusieurs producteurs de volailles au Vigen mais deux doivent cesser leur activité.
Il décide de s'installer et démarre sur 25 hectares avec maison, bâtiments et un peu de matériel qu'il complète par une adhésion à la CUMA de Solignac-le Vigen.

Au début ça n'est pas forcément facile car il a choisi de s'installer progressivement. Si le contexte particulier de Ligoure lui permet de le faire par contre l'option ne figure pas dans la vision économiquement correcte institutionnelle ; d'où des « tracasseries » à surmonter.

Il tourne à 150 volailles par mois. Il va doubler prochainement. Sur ses 25 hectares, il souhaite devenir autonome pour l'aliment (blé, maïs, féveroles) de ses bêtes mais il ne l'est pas encore.
Il n'utilise aucun produit vétérinaire. Il a divisé 2,5 hectares en 8 parcours sur lesquels il pratique une rotation des lots.

Il est présent le samedi sur la marché de la place Marceau à Limoges et il vend à la ferme le vendredi après midi sur réservation (visite de la ferme possible) : 05 55 31 20 76 (bientôt un site internet). Il a un agrément de producteur biologique avec abattoir pour vente directe dans un rayon de 80 kms.

Paul PENICAUD a des projets. Il veut améliorer l'abattoir et permettre la vente à la ferme sans réservation. Il compte atteindre 600 volailles mois d'ici 5 ans et va organiser son élevage autour de bâtiments écologiques mobiles.
Ils permettront d'y démarrer directement les poussins, de les sédentariser et rassurer, d'améliorer leurs conditions sanitaires. Un premier bâtiment devrait être construit dès cette année. Il veut améliorer l'accueil à la ferme, le lien entre l'alimentation et l'élevage, développer la proximité et l'adaptation à la demande.

Paul PENICAUD s'inscrit dans une évolution générale, sans doute foisonnante, vers une société dont les règles, notamment celles concernant les modes de production et de distribution, sont encore à inventer.
Cette société il la verra ; il est jeune.

Jean-Claude CHANCONIE

Carnet

Enfants au spectacle de Noël

Mémento

MAIRIE

- 05 55 00 51 17
- mairie-le-vigen@orange.fr
- www.le-vigen.fr

Lundi-vendredi :
8 h 30 / 12 h et 13 h 30 / 17 h 30
Samedi : 9 h 30 à 11 h 30
(fermée le samedi pendant les vacances scolaires)

Le Maire reçoit en mairie, le samedi matin, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de mairie.

AGENCE POSTALE

05 55 30 80 19
Lundi : 13 h 50 / 16 h 15
Mardi-vendredi : 9 h / 12 h et 13 h 50 / 16 h 15
Samedi : 9 h / 12 h

BIBLIOTHÈQUE

05 55 00 53 73
bibliotheque-le-vigen@orange.fr
Lundi, mardi, vendredi : 16 h / 18 h
Mercredi : 9 h 30 / 11 h 30 et 14 h / 17 h
Samedi : 10 h / 12 h

CENTRE CULTUREL POLYVALENT

Location de salles, s'adresser à la mairie

ÉCOLE DE MUSIQUE

S'adresser à la mairie

RAMASSAGE DES POUBELLES

• Déchets ménagers non recyclables (poubelle verte) : les lundis après midi

• Déchets ménagers recyclables (poubelle bleue) : le mercredi après-midi, tous les quinze jours (semaines paires).

DÉCHETTERIES

La plus proche de notre commune est celle de la rue Léonard Samie en ZI de Romanet à Limoges.

• 1er octobre / 31 mars
Lundi - jeudi : 10 h / 12 h 30 et 14 h / 18 h
Samedi : 10 h / 18 h
Dimanche : 10 h / 17 h

• 1er avril / 30 septembre
Lundi - jeudi : 10 h / 12 h 30 et 14 h / 19 h
Samedi : 10 h / 19 h
Dimanche : 10 h / 18 h

ATTENTION : cette déchetterie est systématiquement fermée le vendredi quelle que soit la saison.

Pour les horaires d'ouverture des autres déchetterie, merci de s'adresser à la Direction de la Propreté Urbaine, Mairie de Limoges au 05 55 45 79 30.

ENCOMBRANTS

Ramassage à domicile une fois par trimestre. Il est impératif de s'inscrire à la mairie au plus tard 10 jours avant le ramassage.

Prochains passages : les jeudis 9 septembre et 9 décembre 2010

TRANSPORTS

TRAINS

Solignac-Le Vigen : 7 h 21
Limoges : 7 h 31
Tous les jours sauf dimanches et fêtes

Solignac-Le Vigen : 13 h 46
Limoges : 13 h 55
Tous les jours

Limoges : 12 h 23
Solignac-Le Vigen : 12 h 33
Tous les jours sauf dimanches et fêtes

Limoges : 17 h 30
Solignac-Le Vigen : 17 h 39
Tous les jours sauf week-ends et fêtes

Limoges : 18 h 26
Solignac-Le Vigen : 18 h 36
Tous les jours sauf le samedi

AUTOCARS

Une liaison par autocar est assurée tous les jours aux alentours de 7 h et 14 h, vers Limoges, retour le soir vers 18 h. Il y a cinq points de desserte sur la commune.

Plus de précisions : s'adresser à la mairie.

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

MÉDECINS
Groupe Médical du Vigen
Avenue de la Gare / 05 55 00 51 69

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES
Cabinet de Rééducation du Val de Briance. Chemin de la Vigne
05 55 00 53 80

ORTHOPHONISTE
Ghislaine Pareaud
Av. Frédéric Le Play / 05 55 58 66 73

VÉTÉRINAIRE
Clinique vétérinaire C. de Rousiers.
Centre commercial du Bas Faure (Carrefour) / 05 55 06 90 90

SOINS INFIRMIERS
Bernadette CHAMBON,
allée des Pommiers / 05 55 00 41 94

Sylviane GUITTARD,
Le Haut Vauzelas / 05 55 48 99 03

Croix Rouge Française,
16, rue F. Perrin, Solignac
05 55 00 51 39

Cabinet MAURILLEGANT, FAUCHER, BARRIERE, 64, av. Saint-Eloi, Solignac
05 55 00 57 71

ASSISTANTE SOCIALE

Mme PELISSIER tient une permanence, à la salle polyvalente les 2ème et 4ème lundis du mois, de 14 h à 16 h 30

06 23 50 23 85
(à utiliser uniquement aux heures de permanence)

Il est également possible de s'adresse à la Maison de la Solidarité du Département :
- antenne de Bellevue / 05 55 50 44 25
  1, rue André Messager à Limoges
- du département : 05 55 49 16 00

AIDE À DOMICILE

Service d'accompagnement et d'aide à domicile de la Croix Rouge.
16, rue François Perrin à Solignac
05 55 00 51 39

Numéros d'urgence

- Gendarmerie de Solignac : 05 55 00 50 03
- S.A.M.U. : 15
- Police : 17
- Pompiers : 18
- Appel d'urgence Européen : 112
- Sans abri : 115
- Enfance maltraitée : 119
- Centre anti-poisons de Bordeaux : 05 56 96 40 80

PREMIERS SECOURS

Un défibrillateur accessible à tous sera prochainement installé.

Dés qu'il sera précisément défini, son emplacement sera indiqué sur le site internet de la commune : www.le-vigen.fr

État civil

NAISSANCES

• 2009

Lisandro FRANCISCO
26 novembre

Adrien Paul SAZERAT-BOYÉ
21 décembre

Gabriel Sébastien Michel LE BARON
23 décembre

Coelh Adam KEITA
24 décembre

• 2010

Denovan Laurent Gérard ALVES
1er janvier

Quentin FOUGERAS
3 janvier

Maxime AUVRAY
7 mars

Pauline AUVRAY
7 mars

Merlin MAZURIER
16 mars

Maxandre THARAUD-ROUSSEL
3 avril

DÉCÈS

• 2009

Paulette Marie Marguerite DELHOUME
26 novembre

• 2010

Georges GODENÈCHE
16 janvier

Marie Louise France LANGEVIN
6 février

Pierre Lucien MANQUAT
8 février

André PENAUD
11 février

Marcel CHAUSSE
1er avril

Isabelle Jeannine Michèle POIRET
9 avril

Maria LIMOUSIN
25 avril

AVIS AUX ASSOCIATIONS

Si vous souhaitez figurer dans les pages du Vigen Information, ainsi que dans la rubrique agenda, merci de transmettre votre texte à l'adresse mail suivante : site.mairie-le-vigen@orange.fr

Agenda

12 juin

Audition de l'école de musique
> Salle polyvalente
> Deux auditions : à 17 h et 20 h 30

18 juin, à 18 h 30

Commémoration de l'appel du Général de Gaulle
> Rendez-vous à 18 h 30 devant le monument aux morts pour toutes les personnes qui désirent s'associer à cette journée du souvenir.

18 juin, à 18 h 45

Kermesse des écoles
> Organisée par « Les Galoupiots »
> École de Puy Méry

13 juillet, vers 22 h 30

Feu d'artifice, puis bal au Vigen

12 août, de 16 h à 19 h

Don du sang, salle polyvalente

14 août, Condat-sur-Vienne

Concours de labour

21 août, à 10 h

Commémoration à la stèle du Mas du Puy

22 août, à 20 h 30

Orchestrades de Brive (orchestre)
> Abbatiale de Solignac
> Organisé par Renaissance de Solignac - Le Vigen

18/19 septembre

Journées du Patrimoine Église du Vigen : exposition de panneaux expliquant la statuaire de l'église
> Organisé par Renaissance de Solignac - Le Vigen

19 septembre

Bourse aux oiseaux
> Salle polyvalente
> Association ornithologique du Vigen

20 octobre

Loto du Comité des fêtes

11 novembre

Commémoration de la fin de la guerre 1914-1918
> Rendez-vous à 11 h devant le monument aux morts pour toutes les personnes qui désirent s'associer à cette journée du souvenir.

13 novembre

Soirée années 70-80
> Salle polyvalente
> Organisé par le Comité des fêtes

19-22 novembre

Exposition florale de Claudia Paquet
> Salle polyvalente

28 novembre, à 12 h

Repas des Aînés, salle polyvalente

12 décembre, à 15 h

Arbre de Noël, salle polyvalente

18 décembre, à 20 h 30

Concert aux chandelles
> Abbatiale de Solignac
> Organisé par Renaissance de Solignac - Le Vigen

7 janvier 2011, à 18 h 30

Vœux du conseil municipal à la population, salle polyvalente

Diaporama

Il y a 6 mois, les enfants du Vigen étaient à la salle polyvalente : c'était Noël !

mairie
le Vigen
information
printemps-été 2010

Prochain numéro
HIVER 2010
À bientôt !